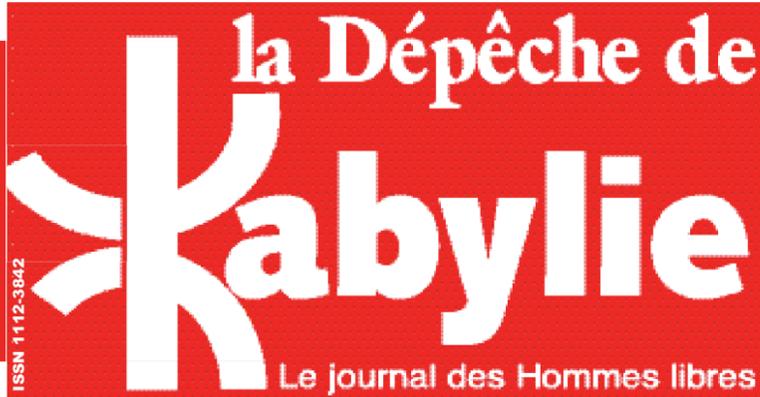


**AZAZGA** AFFAISSEMENT DE TERRAIN À L'ÉCHANGEUR NORD

# Une commission interministérielle demandée

Page 3.



**ÉDUCATION NATIONALE**  
LE BAC EN TROIS JOURS

**Ça sera à partir de la session 2021 !**

Page 5.

**JS KABYLIE** CONFÉRENCE DE PRESSE DE FRANCK DUMAS HIER

# «ON A UNE PLACE À DÉFENDRE»

Page 24.



**APC**  
**CHABET EL-AMEUR**

**Imbroglia**  
**autour d'une**  
**démission**

Page 3.



**TIZI-OUZOU**  
**AFFAIRE NIHAL SI MOHAND**

**L'enquête de**  
**la Gendarmerie**  
**achevée**

Page 4.

**BOUIRA** MARCHÉ DES  
PRODUITS MARAÎCHERS



**La mercuriale**  
**ne gèle pas !**

Page 7.



Max: 17  
Min: 07



Max: 14  
Min: 04



Max: 13  
Min: 01



Max: 10  
Min: 01

## JS KABYLIE Conférence de presse de Franck Dumas

Le coach de la JSK, Franck Dumas, a animé hier matin un point de presse à la salle des conférences du stade du 1er novembre.

# «On a une place à défendre»

Devant les journalistes, le coach kabyle a parlé du match très important qui attend, samedi prochain, son équipe face à l'USMBA en championnat. Il a également parlé des joueurs Nait Merabet et Mesbahi qui ont signé leur contrat avec le club et de la victoire réalisée par le leader l'USMA face au NAHD avant-hier. Concernant le rendez-vous de samedi face à Bel Abbès, le coach kabyle dira : «Le moral du groupe est au beau fixe et on prépare l'USMBA dans la sérénité et c'est très important. C'est un périlleux déplacement que nous effectuerons à Bel Abbès pour y affronter une équipe qui veut quitter les dernières places. Ce sera un match difficile, car la JSK est devenue l'équipe à battre et tout le monde nous attend au tournant. Mais on a une place à défendre et ce match sera un match d'hommes. On fera tout pour réussir une belle partie et ramener un bon résultat».

### «Contre l'USMBA, ce sera un match d'hommes»

Questionné si le gazon naturel du stade de Bal Abbès sera un handi-



cap pour son équipe, habituée à jouer sur du tartan, Dumas dira : «Jouer sur du gazon naturel ne sera pas un handicap pour nous. Il est plus difficile de passer du gazon naturel au tartan. On cherchera un terrain pour s'entraîner vendredi et on sera prêts pour le match de samedi». Concernant le Franco-Algérien Nait Merabet Mouhoub, qui a paraphé son contrat avec la JSK après quelques jours de testes, Dumas a affirmé : «Le joueur nous a

convaincus après avoir subi des tests avec le groupe pendant quelques jours. Il a accepté les conditions qu'on lui a exposées et il est avec nous pour cette seconde manche du championnat». L'autre joueur qui a signé à la dernière minute n'est autre que l'attaquant Ahmed Mesbahi qui signe son retour à la JSK où il a déjà évolué. Questionné à son sujet, Dumas a affirmé : «Mesbahi a signé son contrat et sera avec l'équipe réserve». Quant au milieu

de terrain, Lyes Benyoucef, qui n'a pas été convoqué pour le dernier match face au MOB, Dumas expliquera : «Benyoucef reviendra dans le groupe lors de ce match face à l'USMBA qui se jouera samedi. Je n'ai aucun problème avec lui et sa non-convocation face au MOB était juste un choix. C'est un joueur que je connais parfaitement et je sais quand est-ce que je peux l'utiliser. Le dernier match, on l'a gagné et c'est donc que j'avais raison dans

mon choix», a précisé le conférencier.

### «Les résultats de l'USMA ne m'intéressent pas»

Interrogé quant à son avis sur la victoire du leader, l'USMA, face au NAHD (4-1) avant-hier, Dumas se contentera de dire : «L'USMA a battu le NAHD, c'est logique. Cependant, les résultats de l'USMA ou des autres clubs ne m'intéressent pas. A la JSK, nous ne nous mêlons pas des autres clubs, nous nous occupons seulement de nos matchs». Les supporters de la JSK ont été qualifiés de meilleurs supporters lors de la cérémonie du ballon d'or organisée par nos confrères des journaux El Hadaf et Le Buteur. Commentant cette distinction, le coach kabyle dira : «Les supporters de la JSK méritent amplement ce sacre de meilleurs supporters. Ils sont formidables à domicile et l'extérieur, en soutenant toujours leurs équipes». Questionné s'il avait trouvé la paire idéale dans l'axe de la défense en faisant jouer Saâdou et Souyad, Dumas répondra : «Je cherche toujours à stabiliser les différents compartiments et pas seulement l'axe de la défense. Je suis chanceux d'avoir trois bons défenseurs, à savoir Souyad, Saâdou et Tizi Bouali qui possèdent presque les mêmes qualités. Cependant, je choisis à chaque fois selon les matchs et je fais tourner mon effectif».

### «Uche accomplit bien sa tâche»

Interpellé au sujet de Uche qui a raté plusieurs buts, le coach kabyle a de nouveau défendu son attaquant : «Je ne change pas mon avis du jour au lendemain sur Uche. Ce joueur rentre dans mes plans et accomplit bien sa tâche sur le terrain, même s'il ne marque pas. Je ne sais pas exactement pourquoi il manque d'efficacité, posez lui la question car il est le mieux placé pour vous répondre». La nouvelle recrue de la JSK, Mohamed Amine Kabari, n'a pas encore joué avec l'équipe, contrairement à Benchaira et Belgherbi. Questionné sur le sujet, Dumas a expliqué : «Le joueur accuse toujours un retard sur le plan physique car il est resté sans compétition pendant plusieurs jours. Je ne peux pas le brûler en le faisant jouer alors qu'il n'est pas prêt. Il lui faut du temps et il jouera lorsqu'il sera prêt».

M. L.

## LIGUE 1 MOBILIS (18e journée) MOB - MCO, demain à 16h00

### Virage décisif pour les Béjaouis

Le MOB négociera, demain, un virage très difficile dans son parcours en Ligue 1 Mobilis, en recevant la formation du MCO pour le compte de la 18e journée. Les Béjaouis qui se sont préparés dans un climat serein malgré la succession de faux pas, n'auront plus droit à l'erreur et doivent remporter ce match s'ils veulent échapper la zone rouge qui les attend en cas d'un autre échec. Le coach Madoui mise beaucoup plus sur les nouvelles recrues qu'il compte intégrer au début du match contre les Oranais afin d'assurer un bon début de match. Ali Guechi qui est officiellement qualifié sera aligné demain dans l'axe en compagnie sûrement de Bouledieb, alors que le coach aura à choisir entre Feham et Bentiba dans la relance tout en renouvelant sa confiance à Bessan en attaque avec la reconduction des mêmes joueurs ayant pris part au match de la JSK dans les postes restants. Madoui mise beaucoup sur ce match qu'il ne veut pas rater et son discours aux joueurs lors de la reprise va dans le sens de la conjugaison des efforts et la concentration maximale pour espérer récolter les trois premiers points de l'année 2019. «Le

match contre le MCO est décisif pour notre avenir et ces points ont un pesant d'or pour nous. Donc, on est dans l'obligation de renouer avec les victoires pour se racheter et soigner notre classement», dira le coach du MOB, Kheireddine Madoui non sans appeler les supporters à venir en force «pour soutenir les joueurs qui en ont besoin lors de cette situation délicate où les efforts et le soutien de tout un chacun sont les bienvenus». De son côté, la direction du MOB ne veut pas rester à l'écart et a réservé une prime conséquente pour les joueurs afin de les booster à fournir plus d'efforts et gagner cet important match pour la suite du championnat. Signalons que la réunion de sécurité pour préparer ce match s'est déroulée, avant-hier, mardi, au salon d'honneur de l'Opow avec la présence de tous les services concernés par ce match. La décision prise au match aller, concernant l'interdiction du déplacement des Crabes à Oran et des Hamraoua à Béjaïa, est de rigueur. Ainsi, le match de demain aura lieu sans la présence des supporters oranais dans les tribunes.

### Les Crabes se mobilisent

Les supporters du MOB se sont réunis, avant-hier soir, suite à une initiative de certains sages en présence des différents groupes des Ultras et ont décidé à l'unanimité de lancer un appel aux Crabes afin de rester derrière le club pour sauver ce qui reste à sauver. Dans un communiqué signé par les présents, les initiateurs de cette réunion souhaitent que les fidèles supporters soutiennent les joueurs et le staff technique lors de tous les matchs restants, à commencer par celui de demain contre le MCO, afin de récolter le maximum de points qui assurera le maintien des Vert et Noir.

Z. H.

### Le programme

**Judi**  
17h45 : MC Alger - CR Belouizdad

**Vendredi**  
15h00 : CABB Arreridj - USM Alger  
16h00 : MO Béjaïa - MC Oran  
17h45 : Paradou AC - ES Sétif

**TIZI-OUZOU** Environnement et gestion des déchets

# L'État a-t-il marqué le pas ?

La problématique de l'insalubrité qui caractérise la wilaya de Tizi-Ouzou depuis de nombreuses années tarde à être solutionnée.



Des initiatives ici et là à travers tout le territoire de la wilaya commencent, certes, à être entreprises, mais restent insuffisantes et surtout n'aboutissent pas encore d'une manière suffisante à rendre à la wilaya son label de propreté et surtout générer des richesses et de l'emploi pour prétendre à transformer les déchets en matière première, donc en richesses. L'Etat semble reculer sur la politique décidée depuis le début des années 2000 qui consistait en la réalisation de 300 centres d'enfouissement technique. Pour preuve, il n'y a que 93 CET qui ont vu le jour. Après quelques années, la plupart des CET sont saturés car le tri sélectif ne se fait ni en amont ni en aval. Du coup, la création de richesse ne trouve pas encore son

chemin. En plus, la réalisation de CET et de décharges contrôlées n'est pas la meilleure des solutions. Il s'agit d'une mesure d'urgence. Dans les pays les plus avancés dans ce domaine, la gestion des déchets est presque assurée par les habitants en faisant déjà le tri au niveau des familles. Tizi-Ouzou foisonne

encore en matière de déchets, de décharges sauvages et de points de chute des ordures. La menace est quasi certaine sur l'environnement, la faune et la flore mais aussi sur la santé publique. Du coup, un semblant de prise de conscience commence à s'imposer, il faut se débarrasser de ces monticules d'ordures ! Les assises de

l'environnement organisées par la wilaya il y a quelques années, n'ont pas donné de résultats probants. Les initiatives citoyennes et du mouvement associatif se sont avérées insuffisantes pour nettoyer la wilaya et transformer les déchets en matière première. Le concours Aissat Rabah qu'organise l'APW de Tizi-Ouzou depuis

2006, n'a pas pu aussi mettre un terme à l'insalubrité car la wilaya compte plus de 1 500 villages et il n'est pas facile de faire participer tout le monde. Certes le concours a réussi d'une part à faire de nombreux villages propres, à enclencher une dynamique pour la protection de l'environnement et à susciter une concurrence loyale entre les villages, mais il faut mettre plus de moyens et plus de sensibilisation pour arriver au but suprême qu'est celui de ne plus parler de déchets mais de matière première. La création de petits centres de tri sélectif, de transformation et de recyclage au niveau des villages et des communes reste une des meilleures solutions pour éradiquer la saleté et générer des bénéfices. Une opération qui ne demande pas d'importants investissements, mais beaucoup plus de sensibilisation et de volonté, tel l'exemple de la région de Bouzeguène. En effet et après la fermeture de la décharge communale, la collecte n'est plus assurée, ce qui a poussé alors les villageois à trouver des solutions. Une initiative à généraliser au reste des villages et des communes de la wilaya. La meilleure façon d'y parvenir reste la sensibilisation et l'encouragement de la volonté populaire. Le citoyen a bien le droit de vivre dans un environnement sain, c'est d'ailleurs consacré par la Constitution.

Hocine Taib

**NABILA SIAD HAMEDI**, enseignante universitaire, à propos de la gestion des déchets

## «Il suffit d'une prise de conscience...»

Nabila Siad Hamedi, enseignante à l'université *Mouloud Mammeri* de Tizi-Ouzou et spécialiste des questions environnementales et de la gestion des déchets, estime qu'il faut aller vers une gestion durable des déchets en Kabylie.



**La Dépêche de Kabylie :** Lors du colloque consacré à la gestion des déchets organisé avant-hier à l'APW, vous avez abordé la question de la réglementation et des lois sur la gestion des déchets et on dit que l'Algérie est en retard dans ce domaine. Qu'en est-il vraiment ?

**Nabila Siad Hamedi :** En effet, j'ai abordé dans ma contribution la question liée à la réglementation sur la gestion des déchets. J'ai également parlé sur les lois concernant la protection de l'environnement, le développement durable mais aussi sur la gestion des déchets et la loi communale. Pour revenir à votre question, je dirai plutôt le contraire, l'Algérie a pris conscience de cette question très tôt. D'ailleurs, elle a participé, à l'instar de la communauté internationale, à la conférence sur l'environnement de Stockholm en 1972. C'est la toute première fois où l'on parlait de la protection de l'environnement à l'échelle planétaire. C'est justement à cette occasion qu'on a tiré la première sonnette d'alarme et il a été demandé aux États d'introduire dans leurs

législations nationales des lois relatives à la protection de l'environnement.

**Qu'est-ce qui a été décidé par la suite en Algérie ?**

Une dizaine d'année après, soit en 1983, l'Algérie a adopté sa première loi concernant la protection de l'environnement. Il s'agit de la loi 83/03. Puis en 1992, on a commencé à parler du concept du développement durable dans la conférence de Rio de Janeiro (Brésil), ou bien entendu notre pays était présent. En 2003, la loi 83/03 a été promulguée. Puis vient l'année 2016, année de l'amendement de la constitution algérienne où le droit de chaque citoyen de vivre dans un environnement sain y a été con-

cré. C'est dire que l'Algérie n'a pas seulement ratifié la réglementation pour la protection de l'environnement, mais elle a fait de cela un droit constitutionnel de chaque citoyen.

**À Tizi-Ouzou, les déchets foisonnent...**

La cause principale c'est indéniablement notre mode de consommation qui a complètement changé. Dans ma famille à titre d'exemple, je produisais une quantité importante de déchets. J'ai changé de comportement en adoptant le tri sélectif et en changeant mon mode de consommation. À présent, je ne produis presque pas de déchets d'autant plus que 90% de mes déchets sont organiques. Le compostage m'a permis de diminuer significativement la quantité de déchets. La non-prise de conscience et les comportements tant au niveau des collectivités que des citoyens sont à l'origine du foisonnement des déchets. Ce n'est pas un problème de manque de CET ou de décharges contrôlées et encore moins du manque de moyens de collecte. La loi 01/19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, encourage le tri sélectif et le recyclage pour un développement durable. Cela ne demande pas de grands moyens, il suffit d'une prise de conscience et d'un peu de volonté pour mettre un terme à l'insalubrité, chose qui a été expliquée dans la loi 01/19 dans son article 2.

**Parlez-nous de l'expérience de la commune de Bouzeguène ?**

Bouzeguène, c'est un bel exemple. Dans cette commune, l'expérience est lancée depuis 2014. La décharge communale a été fermée, l'APC n'assurait plus de collecte et

la population était obligée de trouver une parade à leurs déchets. Il a fallu réfléchir à une solution durable et rentable. Un travail de sensibilisation avec l'aide du mouvement associatif, notamment les femmes qui ont joué un rôle prépondérant. Les villages ont adopté le tri sélectif, le compostage et la vente des produits recyclables. Un employé par village a été dégagé et payé par les familles à raison de 75 DA/mois par famille, ce qui est insignifiant mais fait un salaire de 40 000 DA à l'ouvrier. Présentement, l'environnement dans ces villages est pratiquement sain et la vente des déchets recyclables constitue une source de richesse. Si ce mécanisme a réussi à Bouzeguène, il peut l'être aussi au niveau de toutes les communes et villages de la wilaya. Il faut juste un travail de sensibilisation pour une plus large prise de conscience. L'inaction coûte plus chère que l'action. Nous n'avons besoin ni de CET, ni de décharge, ni de moyens de collecte. De la volonté suffira. Il y a aussi de nombreux villages à travers plusieurs localités qui commencent à adhérer à la démarche. L'espoir est grand.

**Votre appel aux citoyens et aux collectivités...**

C'est tout bonnement simple, entre la nature et l'humain, il y a un lien qui est soi disant rompu actuellement. Il faut le rétablir, le reconquérir et le reconstruire pour donner l'occasion au citoyen de vivre dans un milieu sain et agréable comme consacré par la Constitution. Je dirai que transformer les déchets en matière première, c'est possible, il suffit juste d'y croire et de s'y mettre.

Entretien réalisé par Hocine Taib

Une commission interministérielle des départements des Ressources en eau et des Travaux publics est réclamée par les autorités de la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'expertise de l'échangeur Nord d'Azazga.

## AZAZGA Affaissement de terrain à l'échangeur Nord

# Une commission interministérielle demandée



**D**urement touché le week-end dernier par un important affaissement de terrain, l'échangeur Nord de la rocade d'Azazga «nécessite une expertise pour la prise en charge définitive du problème», a indiqué le wali, Abdelhakim Chater, lors de son déplacement sur les lieux, avant-hier. M. Chater a annoncé «avoir sollicité le concours des ministères des Ressources en eau et des Travaux publics pour l'envoi d'une commission qui procédera à l'expertise du site». Une expertise qui permettra, dira-t-il, «une prise en charge définitive de ce glissement». Le P/APC d'Azazga, Benadji Mohand, a quant à lui expliqué : «Les dernières intempéries, mar-

quées par d'importantes chutes de pluies et de neige, sont la cause de cet affaissement». Il précisera : «L'endommagement de cet axe routier sur plusieurs centaines de mètres à l'entrée d'Azazga, notam-

ment sur l'échangeur de la Route nationale 12, est dû à un abaissement du sol». Le maire a souligné que «l'axe touché par ce glissement est l'échangeur situé avant l'hôpital

de la ville d'Azazga», relevant qu'il n'y a «ni habitations ni infrastructures publiques qui serait menacées par ce phénomène, à l'exception d'une huilerie située à proximité de la zone instable». Malgré l'important endommagement de l'axe routier, le maire a rassuré : «La route n'est pas fermée à la circulation, puisque les automobilistes peuvent emprunter les différentes bretelles pour se rendre à leurs différentes destinations». Le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater, a instruit, lors de son déplacement sur les lieux, accompagné des directions techniques concernées dont celles des travaux publics, des ressources en eau, de l'urbanisme et de la construction et des forêts, de la prise en charge du problème et de prendre les mesures nécessaires pour «la stabilisation du sol». Sur place, il a été informé que «le glissement est causé par une nappe d'eau souterraine». Il a immédiatement instruit les directions concernées

«d'engager des travaux d'urgence pour stabiliser le sol». La direction de travaux publics a été instruite de «sécuriser le site par la mise en place de signalisation qui indiquera la zone de glissements aux automobilistes afin d'éviter d'éventuels accidents notamment durant la nuit». Cette même direction, a-t-on appris, a déjà «introduit une demande auprès de son ministère de tutelle pour la mobilisation d'une enveloppe financière afin de procéder aux réparations de la voie». Par ailleurs, le wali a en outre exigé «l'engagement d'une opération de canalisation et d'évacuation des eaux souterraines à l'origine de cet affaissement». Pour rappel, l'affaissement de terrain qui s'est produit suite aux intempéries et aux dernières chutes de neige a suscité beaucoup de réaction de la part des usagers de ce tronçon de route qui ont exprimé leur «préoccupation».

**Kamela Haddoum.**

## APC de Chabet El-Ameur

### Imbroglie autour d'une démission

**Q**atorze mois après les élections locales, plusieurs Assemblées populaires communales à Boumerdès traversent des crises qui risquent d'entraver le déroulement des affaires municipales. Chabet El Ameur, une municipalité de plus de 40 000 âmes qui survit grâce aux aides et subventions de l'Etat, vit depuis plusieurs mois au rythme de luttes intestines et partisanes entre élus. Le P/APC a entériné la démission d'un de ses élus, en l'occurrence Ahmed Naggaz, dont la démission avait été rejetée par les membres de l'Assemblée lors d'une délibération tenue en octobre dernier. Contacté, Naggaz dénonce la décision prise par les autorités de la wilaya qui ont rendu sa démission effective, alors qu'il, dira, être revenu sur sa décision le jour même où il avait présenté sa démission, en mars 2018. «Je n'ai pas donné ma lettre de démission au P/APC, je l'ai déchirée après», dira-t-il. «L'Assemblée a rejeté ma démission lors des délibérations du mois d'octobre dernier», a-t-il ajouté, avant de tirer à boulets rouges sur la gestion «unilatérale» du maire qui, selon lui, «ne veut plus associer les autres élus dans la prise de décisions». Sur sa page Facebook, le désormais ex-élu, a écrit: «Le P/APC a officialisé ma démission pour rendre

service à son vice-président, qui a utilisé ses connaissances pour pousser à la démission». Il s'interroge sur l'application de lois du code communal. «L'article 41 dudit code dispose: en cas de décès, de démission, d'exclusion ou d'empêchement légal d'un élu de l'Assemblée populaire communale, il est procédé à son remplacement dans un délai n'excédant pas un mois, par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la même liste, par arrêté du wali». Or, l'élu a continué à exercer son mandat le plus normalement du monde et percevait son salaire. «Notre localité a connu un blocage non déclaré depuis l'installation

du P/APC. Le 5 décembre dernier, un nouvel exécutif a été constitué suite à une nouvelle alliance avec le FLN. Et rien ne présage le bonheur avec ce nouveau staff, car les luttes partisanes continuent à miner le bon fonctionnement des affaires de l'APC», dira Ahmed Naggaz, avant d'enchaîner: «Ceux qui m'ont écarté ont des problèmes avec les élus FLN. L'alliance ne sera pas durable et l'APC finira par être bloquée une nouvelle fois». La classe politique locale suit avec attention l'évolution de la situation qui risque d'hypothéquer l'avenir de cette localité, qui se débat déjà dans d'innombrables pro-

blèmes. Le conseil communal du RCD a dénoncé, dans un communiqué rendu public, «la mauvaise gestion des affaires de l'APC qui n'a même pas pu assurer l'ouverture des cantines scolaires aux chérubins, en ces temps de froid glacial», avant de mettre en garde contre tout dérapage «qui mettrait l'intérêt de la population en danger». Le RND, de son côté, n'a pas mâché ses mots. Il dénonce «le comportement du P/APC qui veut centraliser la décision et gérer unilatéralement les affaires de la cité».

**Youcef Z.**

## MDN

### 5 bombes détruites à Tizi-Ouzou

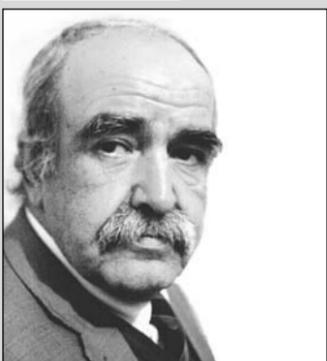
**C**inq bombes de confection artisanale ont été détruites avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a

découvert et détruit, le 15 janvier 2019, cinq (05) bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi-Ouzou (1ère Région militaire)", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté, à Adrar

(3ème RM) et Sidi Bel Abbes (2ème RM), 9 narco-trafiquants et saisi 63,360 kilogrammes de kif traité ainsi que 4 véhicules touristiques", alors que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Jijel (5ème RM), un narco-trafiquant en possession de 212 comprimés psychotropes".



## Le point du jeudi



Par Sadak AÏT HAMOUDA

## La réplique n'est pas seulement théâtrale

**R**éplique contre réplique et à partir de Charybde en Silla jusqu'à l'extrême insaisissable. Les répliques sont acceptables dans le théâtre et dans le débat mais hors tout ça, ils ne veulent dire rien, à part susciter la polémique oiseuse et inféconde. Cela nous amène à revoir les bases d'une discussion à partir de ses données réelle ou fictives, à partir des éléments qu'elle subodore ou qu'elle suppose. De là, déterminer l'essentiel du superfétatoire et considérer la démarche qu'elle soit

normalement conçue ou anormalement ficelée. Ce qui amène l'homme à définir le bon grain de l'ivraie et partant juger en connaissance de cause, le juste de l'injuste, pour décider de ce qu'il faut faire. Nonobstant, les sujets prêtant à polémique devraient être bien maîtrisés, et pas par n'importe qui. Il doit au préalable connaître les tenants et aboutissants du sujet qu'il aborde, et non pas aborder la matière au petit bonheur la chance, au hasard de ses lubies, de son imagination et de ce qu'elle lui inspire. Il est

des gens qui se considèrent informés sur tout et tous, et qui s'autorisent des répliques à la en veux-tu en voilà, pour finir par exaspérer leur monde. Parce que : «Voici que j'ai touché le fond, la dernière porte. Les lourdes ténèbres, à grand-peine traversées, ouvertes, me livrant à la lumière nouvelle. Il fait bon ici». Ceci est de Jean El Mouhoub Amrouche qui, dans sa mystique, remue ciel et terre pour rendre aux cendres leurs aspects véritables et aux étoiles leur brillance. Ce qui permet à l'aurore d'annoncer le

soleil et de formuler la naissance du jour, là tout est dit sans polémique ni faire d'une chose anodine un motif à scandale. Il va de soi que la démarche polémiste procède du non sens et du débat creux à supposer que le motif de tout cela est dans l'ignorance et dans le prétendu savoir de celui qui la suscite. Relève que dans tout cela il y a du bien et de mauvais, le bien c'est ce qui est dit en parfaite harmonie avec le sujet abordé, et le mauvais est le contraire. S. A. H.

## DRAË EL-MIZAN Pour tentative d'assassinat et vol

### Trois individus arrêtés

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Draï El-Mizan ont appréhendé la semaine passée trois individus impliqués dans une tentative d'assassinat d'un citoyen, suivie du vol de son véhicule. Selon un communiqué du groupement de la Gendarmerie nationale de Tizi Ouzou, l'affaire remonte au 29 décembre 2018, suite au témoignage d'un citoyen sur la présence d'un individu avec des traces de blessures, jeté dans un ravin au bas d'une route menant vers la localité de Draï El-Mizan. Aussitôt alertés, les éléments de la Gendarmerie ont transféré la victime à l'hôpital pour des soins et une enquête fut ouverte. Après investigations, il a été procédé à l'arrestation d'un présumé auteur qui a reconnu son implication dans cette affaire en compagnie de ses complices, dont deux ont été arrêtés et un quatrième est en fuite. La voiture appartenant à la victime, de marque Renault Logan, a été également récupérée, ajoute la même source. Présentés devant le procureur de la République de Draï El-Mizan, deux mis en cause ont été placés en détention et un troisième sous contrôle judiciaire, ajoute le communiqué.

A. C.

## Mechtras

### Suicide d'une mère de famille

Dans la nuit de mardi à mercredi, une femme âgée de 39 ans, répondant aux initiales A. S., s'est suicidée par pendaison dans son domicile familial, sis à Mechtras, plus précisément au lieu dit Alma. Le corps sans vie de cette mère de 3 enfants a été transporté par les agents de la Protection civile de Ouadhias vers l'hôpital de Boghni puis vers le CHU de Tizi-Ouzou pour autopsie. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Mechtras pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

M. Haddadi.

## BOUMERDÈS

### Monoxyde de carbone

### Trois membres d'une même famille périssent

Trois personnes ont trouvé, hier matin, la mort suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans la commune de Benchoud, à une soixantaine de kilomètres à l'Est de Boumerdès, a-t-on appris de source locale. Les victimes, une vieille dame et deux de ses filles, ont été acheminées à la morgue de l'hôpital de Dellys. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce drame qui vient d'ébranler cette petite localité rurale. Le bilan national des victimes de monoxyde de carbone fait état de 25 morts. La direction de la Sonelgaz avait lancé, récemment, une campagne pour sensibiliser les citoyens contre les risques de monoxyde de carbone par notamment la conduite à tenir en cas d'un éventuel danger. Cette campagne a touché également les écoliers.

Youssef Z.

## TIZI-OUZOU Affaire Nihal Si Mohand d'Aït Toudert

# L'enquête de la gendarmerie achevée

L'enquête de la gendarmerie sur le meurtre odieux de la petite Nihal est close et le dossier a été transféré aux instances judiciaires.

C'est ce qu'a affirmé hier le commandant du groupement de la gendarmerie de Tizi-Ouzou, le colonel Harkati Rachid, lors d'un point de presse organisé au niveau du commandement du groupement. «L'enquête au niveau de la gendarmerie est close. Le dossier est actuellement au niveau des instances judiciaires et c'est là que notre mission s'achève», a-t-il indiqué. Le colonel fait savoir qu'après deux ans du meurtre de la petite Nihal qui a secoué la wilaya et le pays, la gendarmerie remet l'enquête aux instances judiciaires qui, elles aussi devraient poursuivre l'enquête à leur niveau. «L'enquête judiciaire se poursuit toujours auprès des instances compétentes», note-t-il. Concernant, par ailleurs, la couverture sécuritaire de la wilaya par la gendarmerie, le colonel



Harkati dira qu'en 2018, elle a atteint les 46,23% avec l'ouverture de deux brigades au niveau de Mizrana et Mekla. La wilaya de Tizi-Ouzou dispose ainsi de 27 brigades à travers les 67 communes. À noter que sept autres sont en cours de réalisation et le taux d'avancement, avait-il annoncé, lors des dernières portes ouvertes, varie entre les 60 et 80%. Le colonel prévoit, aussi, l'ouverture de deux autres pour l'année en cours. «Les efforts se poursuivent», affirme-t-il pour l'ouverture des autres structures,

dans les meilleurs délais. Concernant la criminalité dans la wilaya, les indices, assure le colonel, sont à la «baisse». «Les zones connues pour leur taux élevé de criminalité ont été identifiées et un plan a été établi pour les sécuriser», souligne-t-il. La baisse aussi est due, selon lui, à la coopération des citoyens avec le Corps de la gendarmerie. Dans ce sillage, la gendarmerie fait part du traitement de 1 294 affaires en 2018, soit une baisse de 6,9% par rapport à 2017. Dans le volet de la sécurité routière, les services de la

du même corps sécuritaire ont recensé 136 accidents de la circulation l'année dernière et un bilan de 56 morts et 219 blessés, comparé à 2017, détaille la gendarmerie dans son rapport. La tendance est à la «baisse» de 49,81%. Les accidents de la circulation sont dus au facteur «humain» à 97,05%, affirme-t-on. Le colonel de la gendarmerie plaidera pour «la sensibilisation» comme ultime moyen pour venir à bout de ce mal. Il fera savoir en outre qu'un «livret» a été réalisé par la gendarmerie et contient tous «les détails sur les points noirs et les routes dangereuses de la wilaya». Ce dernier a été, selon lui, «transmis à l'administration». Concernant par ailleurs le dossier de la «Haraga», les données de la gendarmerie font part d'une «baisse» des affaires de luttes contre ce phénomène de l'immigration clandestine. En 2018, note-t-il, quatre affaires ont été enregistrées et deux personnes ont été impliquées. En 2017, en revanche, selon la même source, six affaires avaient été enregistrées. Par ailleurs, concernant le nombre des fusils de chasse récupérés par la gendarmerie, le nombre a atteint les 3 319.

Kamela Haddoum.

## Formation professionnelle

### 280 000 places pour la session de février

«Quelque 280.000 places pédagogiques seront offertes, pour la prochaine rentrée professionnelle, qui aura lieu le mois prochain». C'est ce qu'a fait savoir, hier, à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Le ministre a indiqué que la nomenclature des filières et des spécialités, mise en œuvre en septembre 2018, «Va se poursuivre pour la prochaine rentrée 2019 et également pour l'avenir». Ladite nomenclature a été enrichie, a-t-il ajouté, d'une filière et de 56 nouvelles spécialités. Mebarki a souligné l'engouement des jeunes à la formation professionnelle. «Les jeunes portent plus d'intérêt à cette nomenclature», a-t-il lancé. Et d'ajouter: «Beaucoup de bacheliers et même des licenciés reviennent vers la formation professionnelle pour préparer des diplômes de Technicien supérieur afin de dénicher un emploi». Dans ce sillage, il a tenu à mettre l'accent sur le recul de la déperdition. «Il y a beaucoup moins de déperdition. Sur 100 inscrits à la formation professionnelle, il y a à peine une quinzaine qui ne vont pas au bout de leurs formations», a-t-il noté. D'autre part, le même responsable a tenu à souligner que son département veille à l'adaptation des spécialités offertes aux besoins du marché national. «L'un des axes les plus importants de notre formation professionnelle repose sur la recherche permanente de l'adaptation, des spécialités qu'on ouvre, au développement éco-

nomique de notre pays», a-t-il assuré. En effet, il a fait état d'une journée d'étude qui aura lieu, aujourd'hui, avec différents partenaires, notamment les représentants des ministères de l'Industrie et des mines, ceux de l'Énergie et d'autres entreprises qui sont responsables de faire tourner le futur mégaprojet de phosphate. «L'un des objectifs de la réunion est de lancer ce processus d'adaptation de la formation professionnelle aux métiers qui sont exigés par ce mégaprojet. C'est un projet important qui nécessite 14.000 travailleurs pour les chantiers de réalisation. Au moment de l'exploitation, il est prévu au minimum 3000 emplois», a précisé Mebarki.

Samira Saïdj

## BÉJAÏA Grève du 21 janvier dans l'éducation

### L'adhésion du SATEF

Réuni lundi dernier au lycée El-Hammadia pour débattre de la situation qui prévaut dans le secteur de l'éducation, le conseil de wilaya de Béjaïa du Satef «dénonce avec véhémence l'attitude méprisante et irresponsable affichée par le directeur de l'éducation et son staff vis-à-vis des problèmes posés (...) et la gestion par procuration des affaires courantes de la direction de l'éducation». Pour preuve, explique le SATEF dans une déclaration ayant sanctionné les travaux de son conseil de wilaya, «plusieurs mouvements complémentaires de

rapprochements se font par les commissions paritaires avec la complicité et la bénédiction forcée de la DE», en sus «des mises à la disposition de complaisance et les créations de postes sur mesure (4 à 5 heures de travail par semaine) par le chef de service de l'organisation pédagogique». Le SATEF avance aussi que des «décisions de prolongements d'occupation de logements d'astreintes pour des nababs sont avalisées et des expulsions sont confirmées pour les laissés-pour-compte», en plus de «la non régularisation des situations administratives et finan-

cières de centaines de travailleurs pour motif d'omission ou d'égarement de dossiers». Dans son document, le SATEF de Béjaïa se dit «déterminé» à «user de tous les moyens que lui confère la loi pour apporter une riposte sans précédent afin de «faire valoir ses droits» et de faire aboutir les revendications «les plus légitimes» des travailleurs du secteur. Au plan national, le conseil de wilaya, est-il souligné dans la même déclaration, «salue et adhère avec conviction à la création de la confédération des syndicats autonomes de la fonction publique qui

pourra constituer un rempart face à l'offensive capitaliste», tout en affichant son adhésion «totale et entière» aux résolutions du bureau national et aux décisions de l'Intersyndicale. En conclusion, le conseil de wilaya du SATEF appelle les travailleurs de l'éducation de Béjaïa à répondre massivement à l'appel de la grève nationale de l'Intersyndicale qui aura lieu lundi 21 janvier 2019 et à venir en force au rassemblement du mardi 22 janvier 2019, à partir de 13 heures, devant le siège de la direction de l'éducation.

F. A. B.



## ÉDUCATION NATIONALE Le Bac en trois jours

# Ça sera à partir de la session 2021 !

Dans le cadre de la réforme du Bac, les candidats à cet examen ne seront examinés que dans les matières essentielles, selon les filières, à partir de 2021.

« Les épreuves du baccalauréat session 2021 porteront uni-

quement sur les matières essentielles pour les candidats, suivant leurs filières ». Cette annonce a été faite hier par l'inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale (MEN), Nedjadi Meguessem, lors de son passage sur la chaîne Ennahar TV. La durée de l'examen sera donc réduite de cinq à trois jours. Cependant, le ministère de l'Éducation nationale prévoit le début de l'évaluation des élèves dès la deuxième année secondaire pour les matières non essentielles. M. Meguessem a indiqué à cet effet que les élèves actuellement en classe de 1ère année secondaire seront concernés par la note de l'évaluation continue, dont l'entrée en vigueur effective est fixée à 2021. Pour ce qui est des candidats libres, le représentant

du ministère de l'Éducation a fait savoir que ces derniers devront obligatoirement s'inscrire à l'Office national de l'Enseignement et de la Formation à distance (ONEFD) pour pouvoir participer aux épreuves, à partir du Bac 2020. Réagissant, par ailleurs, à la menace de grève de l'intersyndicale de l'éducation, prévu le 21 du mois en cours, Nedjad Meguessem affirme que la majorité des revendications des syndicats du secteur (le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires) ne relèvent pas de la responsabilité du ministère de l'Éducation. Celui-ci a déploré le fait que l'intersyndicale utilise la grève comme un moyen de pression sur le ministère de tutelle. Néanmoins, la ministre de l'éducation, dit-il, préconise

le dialogue pour écouter leurs préoccupations et faire valoir leurs revendications. Il y a lieu de rappeler que la première responsable du secteur avait indiqué que « le retard accusé dans le traitement du dossier des œuvres sociales ne relève pas de la responsabilité de mon département ». Néanmoins, la ministre estime qu'« il faut revoir ce dossier ». Pour ce qui est du débat autour du statut particulier du personnel du secteur de l'éducation, la ministre avait affirmé que « ce dossier avait atteint sa phase finale ». « Il ne faut pas se précipiter dans le traitement des dysfonctionnements du statut particulier des travailleurs de l'éducation », avait-elle préconisé.

L. O. CH

## BOUIRA Développement de l'investissement local L'industrie dédiée à l'export en débat

Des avantages fiscaux seront accordés aux entreprises locales en quête de nouveaux marchés à l'étranger, selon le dispositif d'aide et de soutien à l'investissement adopté en août dernier. Initiée par la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Bouira, une journée d'étude sur les nouveaux mécanismes pour le développement de l'investissement local dédié à l'exportation a été organisée, hier, au niveau de la maison de la culture Ali Zamoum de Bouira. Cette rencontre dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Mustapha Limani, a regroupé notamment plusieurs industriels de la wilaya de Bouira, avec des experts et des spécialistes, de la direction de l'industrie, des douanes et des juristes spécialisés dans l'investissement. Ainsi et selon Abderrahim Belbaki, directeur de l'industrie de la wilaya, le nouveau dispositif d'aide et de soutien à l'investissement adopté depuis le mois d'août 2018 n'a pas omis le volet de l'exportation et des échanges commerciaux avec l'étranger notamment, puisque des avantages fiscaux seront accordés aux entreprises locales en quête de nouveaux marchés à l'étranger. M. Belbaki ajoutera aussi que des mesures de facilitation ont été aussi

adoptées au niveau des banques, notamment pour les transferts des fonds et des crédits, et des ports algériens, dans l'objectif d'alléger les démarches administratives nécessaires pour l'export. L'intervenant a assuré, par ailleurs, que l'expérience des industriels de la wilaya de Bouira, en matière de l'export, demeure « timide » mais il s'est montré cependant optimiste quant à l'amélioration de la qualité des produits industriels et agricoles locaux qui seront, selon lui, capables de concurrencer d'autres produits dans les marchés étrangers : « Des industriels et des agriculteurs de la wilaya se sont déjà lancés dans la voie de l'export, mais ça reste timide eu égard aux potentiels industriels de la wilaya et surtout la qualité de nos produits. Les facilitations administratives ainsi que le plan de soutien du gouvernement à l'industrie de l'export doivent être accompagnés par un engagement de la part des industriels locaux, qui doivent remplir les conditions nécessaires afin de conquérir les marchés internationaux. De nouvelles politiques d'exploration des marchés, de marketing et de publicité doivent être mises à l'œuvre par les producteurs locaux, dans l'objectif de valoriser nos produits aux yeux des

consommateurs étrangers. L'exemple des opérations d'exportation de la pomme de terre de la wilaya de Bouira vers des pays comme la France et la Hollande, doit être suivi car désormais, ce produit local détient ses propres parts sur les marchés de ces deux pays », a assuré le même responsable. De son côté, le président de l'union nationale des opérateurs économiques exportateurs, Aouf Mohammed, a affirmé que les produits de l'industrie algérienne sont courtisés à l'étranger et généralement appréciés par les consommateurs notamment des marchés africains et européens. L'intervenant mettra à l'index les stratégies de marketing ainsi que certaines lenteurs administratives qui freinent, selon-lui, la relance de l'export en Algérie. M. Aouf incitera, par ailleurs, les investisseurs et industriels de la wilaya de Bouira « à étudier les exigences et les demandes des marchés étrangers, notamment ceux des pays voisins et proches et aussi à se lancer dans des processus de coopération avec des entreprises étrangères, plus particulièrement dans le volet de sous-traitance qui formera un véritable levier pour l'économie algérienne et l'industrie plus particulièrement », a-t-il affirmé.

O. K.

## TIZI-OUZOU Ouverture des soldes aujourd'hui Les rappels de la direction du Commerce

Les soldes d'hiver dans la wilaya de Tizi-Ouzou, débiteront aujourd'hui et prendront fin le 28 février prochain. L'organisation de ces ventes en soldes constitue une opportunité pour les commerçants afin de dynamiser et de promouvoir leurs activités, en offrant aux consommateurs une chance de bénéficier d'un choix plus varié et des prix réduits de divers produits. À cet effet, la direction du Commerce avise que les agents économiques désirant réaliser des ventes en soldes doivent déposer auprès de la direction du Commerce de la wilaya une déclaration accompagnée d'un registre du commerce ou une copie du registre de l'artisanat et des métiers, la liste et les quantités des biens devant faire l'objet de ventes en soldes, l'état reprenant les réductions des prix à appliquer ainsi que les prix pratiqués auparavant afin d'avoir une autorisation. Les commerçants peuvent également introduire leurs demandes par voie électronique sur le site web de la direction, qui procèdera par la suite à la délivrance d'une autorisation, permettant à ces agents économiques d'entamer les ventes durant les périodes fixées dans cet arrêté. Il est à signaler que toute publicité faite par l'agent économique qui réalise des ventes en soldes et dont le contenu est trompeur, constitue une pratique commerciale déloyale qui est ainsi sanctionnée par la réglementation en vigueur. Par ailleurs, les ventes promotionnelles n'ont pas une période fixe durant l'année, mais le demandeur doit établir une demande d'autorisation au préalable à la Direction du commerce. De ce fait, elles sont réalisées par les agents économiques dans les locaux où ils exercent leur activité. Le commerçant est tenu d'informer sa clientèle, par voie d'affichage sur la devanture de son local commercial et par tout autre moyen utile, sur les techniques de promotion utilisées, la durée de la promotion et les avantages offerts. Donc, celui qui désire réaliser des ventes promotionnelles, doit déposer, auprès des services concernés de la wilaya, une déclaration mentionnant le début et la fin de l'opération de promotion, les techniques et les prix promotionnels qui seront pratiqués. Tout dépôt de dossier conforme donne lieu à la délivrance d'une autorisation qui permet d'entamer les ventes promotionnelles, durant la période fixée. En outre, les ventes en liquidation de stocks interviennent à la suite de la cessation provisoire ou définitive de l'activité, de son changement ou de la modification substantielle de ses conditions d'exploitation. Tout agent économique concerné doit rendre publics, par voie d'affichage sur la devanture de son local commercial et par tout autre moyen approprié, le début et la fin des ventes en liquidation de stocks. Ce genre de ventes est également soumis à une déclaration préalable déposée auprès des mêmes services. Cette déclaration doit mentionner le début et la fin de l'opération. Par ailleurs, les ventes en magasins d'usines sont faites directement aux consommateurs par les producteurs et portent directement sur leur production non écoulée ou ayant fait l'objet d'un retour. Ces producteurs doivent disposer de tous les documents justifiant l'origine des biens concernés. Pour l'entamer, ils doivent avoir une autorisation du directeur du commerce de leur wilaya. Les ventes au déballage sont effectuées par un agent économique dans des locaux, emplacements ou à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet. Elles consistent en l'étalage de l'ensemble des biens ou certains spécimens. Aussi, elles ne peuvent excéder une période de deux mois renouvelable par année civile. Le wali territorialement compétent fixe, au début de chaque année, par arrêté, les emplacements et espaces réservés à cet effet ainsi que les périodes des ventes au déballage, sur propositions du directeur du commerce de la wilaya. A signaler que les ventes en soldes de la saison estivale sont fixées du 21 juillet au 31 août 2019.

Rachid Aissiou

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITAIRE  
 DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION  
 WILAYA DE TIPAZA

**Mise En Demeure N°02**

**PROJET :** Acquisition et Installation d'équipements médicaux au profit des EPH de Gouraya, Sidi Ghiles, Koléa et Tipaza

La SARL LAGMED cité 500 logts Bt n°13, Bordj Bou Arreridj, titulaire du marché N°200 du 14.11.2017 relatif à l'acquisition et l'installation d'équipements médicaux au profit des EPH de Gouraya, Sidi Ghiles, Koléa et Tipaza est mise en demeure de livrer les équipements objet du marché sus-cité sous huitaine dépasser ce délai, je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur (Résiliation du marché).

DDK/17/01/2019

ANEP N° 191 6001 306

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE  
 DE LA WILAYA DE BEJAIA

**MISE EN DEMEURE**

- Vu le retard considérable dans la réalisation des projets.
- Vu les différentes correspondances adressées par le maître de l'ouvrage.
- Vu le faible taux d'avancement physique des projets par rapport aux délais consommés.
- Vu la fin des délais pour la dernière entreprise.

Les entreprises citées dans le tableau ci-dessous sont mises en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour redynamiser la cadence des travaux dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

N°	ENTREPRISE	PROJETS	N° ET DATE DU MARCHÉ	MISE EN DEMEURE
01	ETB/TCE ABERBOUR EL DJOUDI	93/300 Logts LPL à TAZMALT	029/CMP/16 du 07/09/2016	Première Mise En Demeure
02		80/300 Logts LPL à TAZMALT	004/CMP/16 du 01/03/2016	Deuxième Mise En Demeure

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à votre rencontre, conformément à la réglementation en vigueur.

DDK/17/01/2019

ANEP N°191 600 1275

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE DJELFA  
 DIRECTION D'ADMINISTRATION LOCAL

**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 2018**  
 Réserves aux micro entreprises

La direction d'administration local de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal concernant la réalisation des travaux suivant :

Commune	LOT	Site	Nature Des Travaux
Djelfa	LOT N°01 bloc 01+02+03+04	Site / Cité 500 logts (Sémar Amara)	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°02 bloc 01+02+03+04	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°03 bloc 03+05+07+08+10+11	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°04 bloc 02+12+13+14+15+17	Site / Cité 500 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°05 bloc 12+13+14+15+17+21+22+23	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°06 bloc 01+02+03+04	Site / Cité 20 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°07 bloc 25+26+27+28+29+30+31	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°08 bloc 32+33+34+35+36	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°09 bloc 37+38+39+40+41+42	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°10 bloc 38+39+40+41+42	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°11 bloc 43+44+45+46+47	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades et refecton des cages d'escalier)
Djelfa	LOT N°12 bloc 47+48+49	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°13 bloc 50+51+52	Site / Cité 300 logts (Sémar Amara)	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°14 bloc 51+52+53	Site / Cité 20 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°15 bloc 54+55+56+57	Site / Cité 05 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°16 bloc 58+59+60+61+62+63	Site / Cité 106 logts (Sémar Amara)	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°17 bloc 64+65+66+67+68	Site / Cité El Waam	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°18 bloc 69+70+71+72+73+74+75	Site / Cité El Waam	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°19 bloc 76+77+78+79+80+81+82+83	Site / Cité El Waam	(Eclairage des terrasses)
Djelfa	LOT N°20 bloc 84+85+86+87+88+89+90+91+92	Site / Cité El Waam	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°21 bloc 93+94+95+96+97+98+99+100+101+102	Site / Cité El Waam	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°22 bloc 103+104+105+106+107+108	Site / Cité El Waam	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°23 bloc 109+110+111+112+113+114+115+116+117+118+119+120+121	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°24 bloc 122+123+124+125+126+127	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°25 bloc 128+129+130+131+132+133+134+135+136+137+138+139+140+141+142+143+144+145+146+147+148+149+150+151+152+153+154+155+156+157+158+159+160+161+162+163+164+165+166+167+168+169+170+171+172+173+174+175+176+177+178+179+180+181+182+183+184+185+186+187+188+189+190+191+192+193+194+195+196+197+198+199+200+201+202	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°26 bloc 203+204+205+206+207+208+209	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°27 bloc 210+211+212+213+214+215	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)
Djelfa	LOT N°28 bloc 216+217	Site / Cité EL WAAM	(Ravalement De Facades)

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :  
 1- Capacités professionnelles : Le soumissionnaire de ce lot doit justifier la qualité de micro-entreprise (dans le domaine du BATIMENT) pour bénéficier d'un régime d'avantages fiscaux et aides financières pour les entreprises exerçant sous forme de micro-entreprises créés dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et de la C.N.A.C.  
 Ou les micro-entreprises Qualifiés à la catégorie une (01) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire est hydraulique.  
 Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour UN (01) lot au maximum.  
 L'évaluation des offres se fera lot par lot selon l'ordre des lots prévu ci-dessus  
 N.B : Pour les micro-entreprises doit justifier position tendance banque ( art 87 (S247) Pièces demandées :

- I - Le dossier de candidature contient :
- une déclaration de candidature (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
  - une déclaration de probité (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
  - les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
  - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
  - les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires : à savoir :
    - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, en cours de validité
    - Descriptions d'achat d'avantages fiscaux et aides financières pour les entreprises exerçant sous forme de micro-entreprises créés dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et de la C.N.A.C.

b/ Capacités financières : Les bilans des trois (03) années (2015, 2016 et 2017) visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques.

c/ Capacités techniques :  
 Moyens humains : Liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement et appuyée par une déclaration d'affiliation et les diplômes sont exigés, et la présentation d'une attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclarés.  
 Moyens matériels : Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété ou en leasing) ou contrat de location, factures d'achat ou toutes autres pièces réglementaire.  
 Références professionnelles : Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

II - Offre technique contient :  
 - Déclaration à souscrire : dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire  
 - Un mémoire technique justificatif, dûment rempli, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.  
 - Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

III/ L'offre financière contient  
 - La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire  
 - Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;  
 - La devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante  
 L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :  
 A Monsieur le directeur d'administration local de la wilaya de Djelfa cité 03 juillet djelfa  
 APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL  
 N° 2018

\* Lot : \_\_\_\_\_ Commune de : \_\_\_\_\_  
 <<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>  
 Les offres doivent être déposées le 08 huitième jours de 08.00H à 12.00H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans l'OMCP - si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.  
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter du dernier jour de dépôt des offres.  
 L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour du dépôt des offres à 14.00H au siège de la direction d'administration local. Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

DDK/17/01/2019

ANEP N° 191 6001 190



**H**ORAIRE S des prières

	FAJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
Tizi-Ouzou	06:17	12:53	15:31	17:54	19:18
Bouira	06:17	12:53	15:31	17:50	19:19
Béjaïa	06:13	12:49	15:27	17:49	19:14



**BOUIRA** Marché des produits maraîchers

Depuis le début du mois de janvier, la mercuriale s'affole à travers tous les marchés de fruits et légumes de la wilaya de Bouira, notamment sur les produits de saison.

**La mercuriale ne gèle pas !**

**E**n effet, carottes, navets, salade, fenouil, betterave ou encore oignon affichent des prix ne descendant pas en dessous de la barre des 50 dinars. La courgette est à 100 dinars le kilo de

même pour les artichauts, le chou-fleur ou encore la tomate hors de prix pour les bourses les plus modestes. Piments et poivrons, du haut de leurs 150 dinars, sont devenus un luxe inaccessible. La pomme de terre se monnaie entre 50 et 60 dinars, alors que l'arrière saison de récolte de ce tubercule est entamée depuis près de 15 jours. Les herbes telles le persil, coriandre, menthe sont cédées à

50 DA la mini-botte, alors que les poireaux affichent 280 dinars le kilo. Les fruits, ce n'est pas mieux, notamment les agrumes pourtant produit en abondance à travers la wilaya de Bouira. Les oranges oscillent entre 100 et 150 dinars le kilo selon le calibre et 180 dinars pour les clémentines et mandarines. Pour les pommes, les moins chères sont à 250 DA. La banane et la datte qui sont à 350 dinars

ont déserté la table des ménages les plus modestes. Devant autant de hausses inexplicables, pour ces produits issus essentiellement du maraichage de la région, c'est l'incompréhension chez les citoyens. Ces prix ne peuvent en effet pas être imputés au transport. Concernant les viandes blanches, celles-ci ne connaissent pas non plus de répit. Le poulet caracole à 300 dinars le kilo et la dinde à 350.

La viande rouge, à 1 800 dinars, demeure un rêve pour la plupart des ménages. Les œufs sont également perchés haut, affichant 350 da le plateau. Il reste la sardine, mais les aléas du climat ne permettant pas toujours aux bateaux de pêche d'aller jeter leurs filets en pleine mer, elle nargue les citoyens avec le kilo entre 300 et 400 dinars, selon la fraîcheur.

**Hafidh B.**

**Souk El-Tenine**

**Le secteur de la santé en souffrance**

**D**ans la commune de Souk El Tenine, comme d'ailleurs dans Toute la daïra de Mâatkas, au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, le secteur de la santé est en souffrance. La polyclinique locale, malgré les efforts du personnel, est trop peu équipée pour fournir des soins efficaces et assurer une bonne prise en charge des malades qui y affluent au quotidien. Quant aux trois unités de soins réparties sur les villages, elles sont toutes fermées. Le vice-président de l'APC, Zaidi Mohamed, a approché à ce

propos, a du mal à cacher son indignation : «Au niveau de toute notre daïra, tous les secteurs pâtissent d'un grand manque de projets, particulièrement celui de la santé. Le projet d'hôpital tant espéré demeure au stade de vœu pieux. On nous dit qu'il a été confié à COSIDER, mais jusqu'à présent, elle n'a pas lancé le chantier, bien que nous ayons proposé deux sites pour la base de vie. Le directeur de la santé quant à lui dit qu'il n'est pas au courant de tout cela. Une radiologie numérique a été promise devant

le wali lors de sa visite dans notre commune, mais à ce jour nous n'avons rien reçu», dira notre interlocuteur, ajoutant : «La seule ambulance équipée a été transférée à Draâ Ben Khedda, la nôtre n'est pas équipée. Les urgences se trouvent à Souk el Tenine, mais la radiologie est installée à l'unité de Mâatkas, une structure qui ne fonctionne que de jour. C'est à se demander l'utilité de cette radiologie. Notre polyclinique est sollicitée par plus de 200 000 habitants, mais les moyens manquent d'une

manière criante. Le laboratoire des analyses médicales n'assure que les analyses de base et encore». Notre interlocuteur poursuit : «Nos unités de soins sont toutes fermées. Nous ne pourrions plus mentir aux citoyens éternellement. Les citoyens ne cessent de nous interpeller mais nous ne pouvons rien faire. La population gronde. La colère est palpable et risque d'éclater à tout moment».

**Hocine T.**



**TIZI N'BERBER**

**Louziâ ressuscitée à Tazrouit**

**DRAÂ EL-MIZAN**

**Nouvelle spécialité au CFPA**

**EL-HACHIMIA**

**Le stade du village agricole inauguré**

## BÉJAÏA

Gaz naturel

### Les travaux s'éternisent

L'opération de l'alimentation des villages en gaz naturel, lancée il y a quelques années, piétine dans la wilaya de Béjaïa. Malgré les nombreuses mises en service effectuées ces derniers temps, la wilaya de Béjaïa reste toujours à la traîne. Si dans les autres régions, le taux de pénétration avoisine les 80, voire 90 % et plus, à Béjaïa, ce taux serait de l'ordre de 57 à 60 %. Au départ, l'opération de l'alimentation des villages en gaz naturel a été lancée tous azimuts et simultanément dans pratiquement l'ensemble des villages de la wilaya, au grand bonheur des habitants qui n'attendaient pas tant. Des tranchées pour la mise en place des canalisations ont été creusées parfois même au beau milieu des routes des villages qui sont devenues ainsi impraticables, surtout en période d'hiver. Et répondant à la demande des entrepreneurs, les habitants des villages ont tous, dans l'euphorie générale, construit, chacun devant sa porte, des niches pour abriter l'emplacement du compteur de gaz. Mais ce que les entrepreneurs n'ont pas dit aux villageois, c'est que les canalisations ne sont réalisées que jusqu'aux chemins de wilaya ou des routes nationales, au-delà, personne ne sait de quel côté arrivera le gaz, si c'est du côté nord ou du côté sud. Et puis, subitement, faute de paiement des factures des entrepreneurs, tout a été stoppé au grand dam des villageois qui n'ont gagné au final que la dégradation de leur route. Le cas des villages de la commune d'Aït Djellil illustre parfaitement, en matière de branchement au gaz de ville, la situation des villages des autres communes de la wilaya. Invités avant-hier, lundi, à l'émission «le développement des communes» de la radio Soummam, le président et le vice-président de la commune d'Aït Djellil, respectivement Mohand El Bachir Fetici et Abdehafid Boudaoud, donnent des explications en ce qui concerne l'avancement des travaux de branchement au réseau de gaz naturel des villages de leur commune qui est divisée, précisent-ils, en quatre lots. Le lot n° 1 comprend Aït Sekhar, Tizi N'Djeber et son taux de réalisation est de 50 %. Le lot n° 2, dont le taux d'avancement a atteint 70%, est composé de Tala Moumene et Taquerabt. Idem pour le lot n° 3 qui englobe Aourir, Bounayem, Ikherbane, Tala El-Djoudi, Taourirt, Tiguemounine et Tayema. Seul le lot n° 4 qui concerne Aghbala a atteint 95%. Mais aucun des villages d'Aït Djellil, qui est une commune montagnaise, n'est encore alimenté en gaz naturel et les entrepreneurs ont quitté les lieux il y a trois ans de cela. Quand ils se montrent, ils prétextent pour ne pas continuer les travaux des oppositions alors que toutes les oppositions ont été, souligne le P/APC d'Aït Djellil, levées avec les autorités de la wilaya et les propriétaires terriens. On espère que l'année 2019 sera la bonne pour la mise en service du gaz naturel dans les foyers.

**B Mouhoub.**

## CHEMINI Concours de la meilleure rouleuse de couscous

# Un savoir millénaire à sauvegarder

La 1ère édition du Concours de la meilleure rouleuse de couscous a été clôturée samedi dernier, à l'occasion de la célébration du nouvel an berbère 2969.

Cet événement a été initié par le centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Chahid Hamaidi Hmana de Chemini, en collaboration avec les APC et les associations de la daïra de Chemini. Ainsi, un programme riche et varié a été concocté par les organisateurs, avec à la clé une exposition d'objets traditionnels, de robes kabyles, des conférences... Les invités ont eu droit aussi à un déjeuner collectif à l'occasion de la fête de Yennayer 2969. Plusieurs femmes, notamment des jeunes filles, ont participé à ce concours, premier du genre dans la région. C'est dans une ambiance familiale et frater-



nelle que les participantes ont étalé leur savoir-faire culinaire. Ce rendez-vous culinaire et culturel s'inscrit dans la politique de préserver un patrimoine immatériel transmis d'une génération à une autre. «La manifestation a été impeccable sur tous les plans. C'est une très belle initiative, d'autant plus que cet art tend à l'évanescence. Il est de notre devoir de pérenniser ce savoir-faire culinaire», déclare un responsable du CFPA de Chemini. En fin de journée, les lauréates du concours du meilleur cous-

cous roulé à la main ont été dévoilées lors d'une cérémonie de remise des prix qu'a abritée la salle des délibérations de l'APC éponyme. Le premier prix est revenu à Rebiha Adjeb, le deuxième à Houria Ouddane et le troisième à Fahima Saiche. Le couscous est un plat chargé d'histoire et d'anecdotes. Pour tous, le couscous fait partie de la vie quotidienne. Présent dans les circonstances de fête et de peine, le couscous s'est toujours entouré d'un rituel qui lui confère une certaine sacralité. Raconter le

périples du couscous, c'est restituer sa mémoire première, le frémissement des premières graines, les premiers gestes dont il garde le souvenir, le goût et l'odeur qui l'ont marqués. C'est aussi un voyage dans le temps et dans l'espace qui le réintègre dans les rituels liés aux étapes de la vie, aux traditions agraires, aux fêtes, à l'eau et au feu. Intemporel, il est à la fois légendaire et familial. Le couscous est ce plat de convivialité qui a gardé son histoire millénaire.

**Bachir Djaidier**

## ATH MELLIKÈCHE Au lendemain de la tempête neigeuse

### Circulation automobile périlleuse sur le CW7

Même si les tronçons desservant les différents villages haut-perchés de la commune d'Ath Mellikèche ont été dégagés pour la circulation automobile après les chutes abondantes de neige, jeudi et vendredi derniers, la chaussée est toujours glissante et périlleuse à plusieurs endroits. Sur les accotements du CW7, qui serpente sur les hauteurs de cette commune de haute montagne, il y subsiste encore des flocons de neige qui, en fondant, rajoutent une couche à une situation déjà compliquée avec des eaux qui coulent partout en traversant la chaussée de ce chemin très fréquenté. La couche bitumeuse de ce chemin qui passe, entre autres, par les bourgades perchées d'Ath Ouamar,

Aguentour, Agouni Gueroiz (chef-lieu municipal d'Ath Mellikèche), Tabouda, Ayacha et Tizi Maâli, est devenue glissante et humide suite aux dernières intempéries. Et comme ce tronçon ne connaît pas de travaux de réhabilitation et de confortement, il se trouve par conséquent en proie à la dégradation, surtout pendant la saison hivernale. Les usagers, qui empruntent ce chemin de wilaya et tant d'autres chemins communaux qui traversent cette commune aux reliefs hostiles, roulent avec prudence car la chaussée, en plus d'être usée et impraticable à cause de la fange mélangée à de la neige et des mares d'eau, est glissante. «Même si le CW7 est dégagé à la circulation, il n'en demeure pas moins que la

prudence reste de mise, car la chaussée est glissante. Les matinées, les choses se compliquent davantage avec le gel qui tapisse l'asphalte», témoigne un usager. Par ailleurs et suite aux chutes abondantes de neige du week-end dernier, le site boisé et enchanteur d'Assif Goudhi (appelé aussi Aïn Zebda), situé en haute montagne, se trouve pris d'assaut par les citoyens de la localité et d'ailleurs qui y viennent pour apprécier la poudreuse dans toute sa splendeur. Là aussi, la circulation automobile devient laborieuse à cause de la neige.

**Syphax Y.**

## Tizi N'Berber

### Louziâ ressuscitée à Tazrouit

Louable est l'initiative entreprise par l'association Assirem du village Tazrouit, activant dans la commune de Tizi N'Berber, de réunir les habitants de cette localité montagnaise à travers l'organisation d'une louziâ, un rite sacrificiel, pour célébrer le nouvel an berbère 2969. À cet effet, cinq bœufs gras ont été immolés par les villageois de Tazrouit, un village perché sur les hauteurs d'une montagne surplombant la mer méditerranéenne. «Cet événement a été une occasion formidable pour manifester la solidarité avec les familles nécessiteuses et ressou-

der les liens d'amour et d'amitié entre les dizaines de familles qui composent cette localité, représentant un tiers de la municipalité de Tizi N'Berber», a déclaré Farid Zidane, membre actif de l'association Assirem Tazrouit. Une partie de la viande des bêtes sacrifiées a été distribuée aux démunis de la région. Un riche programme a été concocté par cette association pour célébrer comme il se doit le nouvel an berbère. Cette journée festive s'est déroulée dans une ambiance conviviale et bon enfant. «Notre objectif était de rassembler tout le village pour vivre des moments

de communion et de partage», a ajouté notre interlocuteur. Par ailleurs, la célébration de Yennayer, à Tazrouit, a été marquée particulièrement par l'installation d'un comité des sages élargi, dont la mission principale est de défendre les intérêts du village et œuvrer à la résolution d'éventuels conflits. «Les habitants du village Tazrouit souffrent de beaucoup de manquements. Nous sommes victimes d'une politique de marginalisation et d'exclusion prônée par l'exécutif communal, pour la simple raison que nous n'avions pas voté en sa faveur lors des élections locales précé-

entes. Nous avons décidé de structurer en créant ce comité des sages élargi pour réclamer, d'une manière pacifique, notre part du développement», a souligné Farid Zidane. Le raccordement au gaz naturel, le revêtement des pistes, l'amélioration de la distribution de l'eau potable vers les foyers et la réalisation d'infrastructures destinées aux jeunes, comme des stades de proximité ou une maison de jeunes, sont les principales revendications des villageois de Tazrouit.

**Boualem S.**

**DRAÂ BEN KHEDDA** Yennayer se prolonge

Les enfants de l'école *Ameur Saïd* de Draâ Ben Khedda ont découvert, avant-hier, le patrimoine de leurs ancêtres dans une belle ambiance festive.

# Une journée de fête à l'école *Ameur Saïd*

La joie se lisait dans leurs yeux ébahis par ces objets traditionnels exposés aux côtés de plats ancestraux. Un riche programme s'est décliné sur plusieurs activités artistiques et culturelles durant toute la journée. En effet, dès le petit matin, les enfants de toutes les classes s'étaient parés des plus beaux habits pour la circonstance. Beaucoup d'entre eux redécouvraient des tenues traditionnelles authentiques. La cours de l'école a pris les apparences d'un véritable arc-en-ciel. Très motivées, les enseignantes en collaboration avec les parents d'élèves mobilisés en masse, ont aménagé une cour très vaste en stands d'exposition. Des activités culturelles ont été au programme comme les chants traditionnels présentés par les écoliers. Des expositions diverses ont été mises à la disposition des parents et des enfants retraçant



l'Histoire de Yennayer et des modes de sa célébration dans toutes les régions d'Algérie. En fait, les responsables de l'école *Ameur Saïd*, à leur tête la directrice Mme Fenane ainsi que les enseignantes et le personnel, se

sont mobilisés pour faire découvrir aux enfants un patrimoine difficile à préserver par ces temps. La vie moderne rend, en effet, difficile la préservation du patrimoine mais avec des actions de ce genre, l'espoir est grand.

Yennayer a été célébré avec faste dans cette école qui a toujours eu de très bons résultats. Mais cette année avec son officialisation, toutes les écoles ont marqué cette date phare de notre Histoire. **Akli N.**

**DRAÂ EL-MIZAN** CFPA *Krim Saïd*

## Ouverture d'une nouvelle spécialité

À l'instar des autres centres de formation professionnelle, celui de Draâ El-Mizan a lancé les inscriptions en prévision de la session de février depuis le 6 janvier. La clôture est prévue pour le 16 février prochain. Pour cette rentrée, quatre spécialités sont ouvertes, dont une nouvelle. Il s'agit de la menuiserie PVC. Les formations déjà dispensées sont, entre autres, l'électricité bâtiment, la peinture, la vitrerie et les gâteaux traditionnels. «Pour les deux premières spécialités, les candidats doivent justifier de la 4e AM. La durée de la formation est de douze mois pour chacune d'elle. Au terme des douze mois, le stagiaire aura son CAP. Concernant les gâteaux traditionnels, c'est une spécialité trop demandée. Elle n'exige aucun niveau scolaire et puis elle ne prend que trois mois», expliquera d'emblée Rachid Djebbari, directeur du CFPA *Krim Saïd* de Draâ El-Mizan. Interrogé sur les nouveautés de cette session, le responsable dira: «Pour la

première fois, nous ouvrons une nouvelle spécialité. Il s'agit de la menuiserie métallique en PVC (décoration de façades). Nous avons un nouveau matériel et un professeur est nommé à ce poste. Je souhaite que cette spécialité attire plus de demandeurs». Pour acquérir cette technique en vogue ces derniers temps, le candidat doit justifier d'un niveau de 2e AS afin d'obtenir à la fin d'une formation de 24 mois un diplôme de technicien. Pour M. Djebbari, ce sont surtout les métiers du bâtiment qui sont sollicités par les stagiaires, car ce secteur a pris quand même un certain essor dans la région. «Pratiquement, tous les diplômés de notre centre ont trouvé un emploi, notamment les techniciens en topographie avec la réalisation de la pénétrante vers l'autoroute Est-Ouest. Ils ont été tous recrutés», expliquera notre interlocuteur. Celui-ci soutiendra l'idée de spécialiser les formations aux besoins et aux spécificités de chaque région. «Les métiers qu'on pro-

pose doivent être propres à chaque région. Et ainsi, l'intérêt des stagiaires ne sera que plus grand», soulignera-t-il. Pour la rentrée d'octobre dernier, le directeur de cet établissement a souligné que le foyer fermé durant plusieurs années a été rénové, équipé et mis en service au profit des stagiaires. D'ailleurs, dira-t-il encore, les internes de l'établissement n'auront plus besoin d'aller en ville pour prendre un café. «Nous avons un internat de 60 lits. C'est pourquoi nous avons pensé à rouvrir ce foyer. C'est une initiative bien accueillie par tous», conclura-t-il. Le CFPA *Krim Saïd* est l'un des plus anciens de la région. Il a ouvert ses portes au milieu des années 80. Au jour d'aujourd'hui, de nombreux ex-stagiaires de cet établissement participent aux animations à chaque fois que des occasions leur sont offertes dans ce centre. Une caravane est en cours afin de vulgariser les spécialités de la session de février. **Amar Ouramdane**

**Frikat**

## Les 40 logements RHP sans électricité

De nombreux projets sont attribués avec des manques, notamment en ce qui concerne les commodités essentielles, à savoir le gaz naturel et l'électricité. C'est le cas de plusieurs logements dans la commune de Frikat. D'ailleurs, au mois de septembre dernier, les résidents de la cité 24 logements ont fermé la mairie pour exiger le raccordement de leurs appartements au gaz naturel. Cette fois-ci, ce sont les habitants de la cité 40 logements RHP qui interpellent les responsables locaux et ceux de l'OPGI à mettre en service le projet d'électricité. «Le câblage a été fait mais le courant n'est pas encore mis en service. Il a fallu batailler plusieurs mois pour enfin obtenir ce projet. Pourtant, au mois d'août 2017, quand nous avions reçu les clés de nos logements, on nous a promis que dans quelques jours nous aurons de l'électricité. Presque deux ans après, nous souffrons toujours de ce manque qui nous pénalise au plus haut point», dira un résident. Et à un autre de poursuivre: «Nous avons tous recouru à des branchements chez nos voisins. Il y a toujours des chutes de tension. Et puis, on ne peut pas contrôler notre consommation. D'ailleurs, nos factures sont toujours salées». Dans cette commune semi-rurale, si le gaz naturel est généralisé dans les villages, il n'en demeure pas moins que de nombreux hameaux ne sont pas raccordés au réseau électrique. «Ce sont des habitations isolées réalisées dans le cadre de l'habitat rural. Il y en a des dizaines de foyers parce que notre commune a concrétisé des centaines de logements de ce genre depuis 2005. Des fiches techniques ont été déposées à tous les niveaux. Certaines ont été accordées dans le cadre de l'électrification rurale. Cependant, avec les restrictions budgétaires de ces dernières années, certaines opérations sont gelées. Nous espérons qu'elles seront débloquées», confiera un ex-élu au niveau de cette APC. De leur côté, les membres de l'exécutif actuel sont derrière ce problème en réactualisant toutes les demandes afin de permettre aux familles situées dans ces zones éparses de bénéficier de cette commodité si indispensable. Il est attendu aussi de renforcer cette commodité dans de nombreux villages. «Nous avons quelques coupures mais elles sont vite réparées par les services de la Sonelgaz», dira un habitant du chef-lieu communal. À noter que la généralisation du gaz naturel dans les villages en haute montagne, tels qu'Ath Ali et Ath Boumaâza, à plus de mille-deux-cents mètres d'altitude, n'ont pas souffert ces derniers temps avec les importantes chutes de neige du week-end dernier, où la poudreuse couvre toujours les cimes des montagnes. **A. O.**

**Imsouhal**

## Plusieurs festivités pour Yennayer



Si les citoyens du village Aït Ouatas dans la commune d'Imsouhal, relevant de la daïra d'Iferhounène, célébraient autrefois Yennayer en famille en s'offrant

un dîner copieux, pour ce nouvel an amazigh, Yennayer 2969, la nouvelle association locale 'Tasuta' (Génération), a tenu à donner une autre dimension à l'événement en

programmant plusieurs activités festives. En effet, vendredi 11 janvier, une exposition d'objets traditionnels a été organisée au niveau de la maison de jeunes du village, entre autres, des ustensiles de cuisine en argile et en bois, des bijoux kabyles et des vêtements traditionnels. Dans la mi-journée, les citoyens ont été conviés à un déjeuner collectif, à savoir un couscous au poulet renfermant sept ingrédients, notamment des légumes secs symbolisant l'abondance, comme les fèves, le haricot sec, les pois-chiches, les lentilles, les petits pois... Une conférence sur Yennayer était également au programme mais elle a été annulée suite aux chutes de neige abondantes qu'a connues la

région le week-end dernier. Dans la soirée, une ambiance festive a régné, avec notamment cette première coupe de cheveux pour les nouveaux nés, ou la soirée du henné pour sept enfants à circoncire le lendemain, et tout cela sous les youyous et les chants des femmes (Urar al khalath). À souligner que l'opération de circoncision n'a pas eu lieu non plus le lendemain suite aux chutes de neige, et elle est reportée à demain, vendredi. Par ailleurs, la journée du samedi 12 janvier, 1er jour de l'an amazigh, a été marquée par la simulation d'un mariage traditionnel entre deux étudiants de l'association qui se sont prêtés aux rôles du mari et de la mariée, sous la musique de la

troupe d'Idhebalen et les youyous des femmes bravant ainsi la neige qui tombait à gros flocons. Une exposition d'une variété de plats traditionnels, comme abazin, berkukes, tighrifin n lehwat..., a eu lieu également. Dans la soirée, un concours de devinettes ainsi que l'interprétation de chants entre et par des enfants ne dépassant pas les 12 ans, a été organisé par l'association Tasuta du village Aït Ouatas et c'est toute l'assistance qui a fait la découverte de la jeune Liza Abed qui s'est distinguée avec brio par sa voix, en interprétant «Gget-iyi abrid ad 3eddiha», une chanson du grand Ali ideflawen. La soirée a été clôturée par la remise de prix symboliques aux lauréats. **M. A. B.**

## TRAFIC ROUTIER Bouchons, stationnement anarchique, informel...

La route nationale n°18, reliant la ville de Bouira à Aïn Bessem en passant par Aïn Lahdjar, enregistre au quotidien un trafic immense et surtout de nombreux goulots d'étranglement.

# La RN18 saturée



Selon les automobilistes, parfois il faudrait plus de trente minutes pour traverser une ville comme Aïn Lahdjar où la circulation est perturbée chaque jour. La situation se corse davantage tous les mercredis, jour du marché hebdomadaire des véhicules d'occasion. «Le mercredi, les bouchons s'allongent sur plusieurs kilomètres à hauteur de Aïn Lahdjar», confie un automobiliste qui emprunte cette route quotidiennement pour rejoindre son poste de travail, à Bouira. Et d'ajouter: «Les autres jours de la semaine, le même problème se pose surtout aux heures de pointe.

Les usagers vivent un calvaire à cause des bouchons sur la RN18, qui devient de plus en plus saturée». Si des embouteillages se forment à hauteur de cette ville les mercredis, c'est parce que le marché des

véhicules d'occasion se trouve juste aux abords de la route nationale. Les habitués de ce marché, qui prennent d'assaut les accotements de la route et tous les recoins de la ville, se garent par

fois à même la chaussée, ce qui affecte la circulation automobile. Sans oublier ces véhicules qui accèdent ou quittent le marché, créant des ralentissements. A l'exiguïté de la route s'ajoutent des stationnements anarchiques. L'absence de raccourcis et d'une voie d'évitement de la ville n'aide pas beaucoup les choses. Car cela pourrait soulager les automobilistes et diminuer la pression sur la RN18. Pour beaucoup d'usagers de cette route, l'emplacement de ce marché est carrément à revoir car celui-ci pose un vrai problème.

«Il faudrait que les responsables de la commune songent à délocaliser ce marché vers un endroit plus approprié à la place de l'actuel site», suggère un automobiliste. Il faut signaler que les mêmes bouchons se forment à hauteur du village de Saïd Abid où un site de l'informel gêne beaucoup la circulation automobile. A peine l'automobiliste libéré des embouteillages d'Aïn Lahdjar, il tombe vite dans un autre à Siad Abid. Du coup, d'Aïn Bessem à la ville de Bouira, il faudrait plus d'une heure de temps alors que normalement, le trajet s'effectue en une demi-heure. Ce trafic est le résultat d'une expansion fulgurante du parc automobile de ces dernières années, et, malheureusement, la route n'a pas été réaménagée en double voie pour pouvoir accueillir plus de véhicules. Il convient de signaler qu'un projet de dédoublement de cette route a été à maintes reprises évoqué au niveau de la wilaya. Cependant, crise économique oblige, ce projet semble ajourné, en attendant une amélioration de la situation financière. De ce fait, les automobilistes continuent de vivre un cauchemar au quotidien sur cette route. A noter aussi que le contexte économique que traverse le pays a fait que des projets de réhabilitation de nombreuses routes nationales, qui se trouvent dans un état déplorable, attendent un lancement de travaux depuis près de deux ans.

Djamel M.

### El-Hachimia

## Le stade du village agricole inauguré

Les services de la commune d'El-Hachimia ont inauguré, la semaine dernière, un stade de proximité au niveau du village agricole, une localité située à la périphérie de la ville. La cérémonie d'inauguration s'est faite en présence du maire, des élus et d'une foule de villageois, notamment des jeunes. Le stade réalisé en gaz synthétique comblera un déficit criard en matière d'infrastructures sportives et d'espaces de loisirs destinés aux jeunes. Il faut souligner qu'au niveau de ce village, il n'existait jusque-là aucune structure d'accueil ou espace de loisirs. Les petits n'étaient pas mieux lotis car ils ne disposaient d'aucune aire de jeux. De ce fait, les jeunes se retrou-

vaient livrés à l'oisiveté et aux maux sociaux. Beaucoup passaient leur temps libre au centre-ville dans les cybercafés et autres structures culturelles et ne rentraient au village que tard le soir. Selon les villageois, cette insuffisance, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, avait été portée à la connaissance de différents responsables de l'APC. Finalement, l'exécutif communal a accédé à la demande des habitants notamment la frange juvénile. A présent, les villageois souhaitent la prise en charge d'autres problèmes, liés à l'insalubrité et au manque de certaines commodités.

D.M

### CHORFA Lutte contre la fièvre aphteuse

## Campagne de vaccination



Une nouvelle campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse a été lancée, avant-hier, par le bureau d'hygiène communal (BHC) de Chorfa au profit du cheptel ovin et caprin de la municipalité. Cette opération, sera menée par la vétérinaire Chahrazed Merzouk, l'une des responsables de ce service, en compagnie d'un vétérinaire conventionné et d'un délégué

communal de l'agriculture, relevant de la subdivision agricole de la circonscription de M'Chedallah. Selon nos informations, cette opération ciblera environ 2 800 têtes des deux espèces, tant au niveau des étables au niveau des pâturages collectifs. Selon Mme Merzouk, durant le mois de novembre dernier, ce sont 300 bovins qui ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse et la rage

(antirabique) et qu'aucun cas de ces deux maladies n'a été signalé dans cette commune jusqu'à présent, bien que la fièvre aphteuse a fait des ravages dans les communes voisines de Saharidj et Aghbalou l'été dernier. Signalons au passage que la commune de Chorfa est la première en matière de production de lait au niveau des six communes de la daïra de M'Chedallah avec quelque 200 vaches laitières d'importation de races Prim-Holstein de la Hollande, Montbelliard de France et Flekvie d'Autriche. Ce cheptel est réparti sur trois exploitations privées, dont le produit est collecté par des unités de fabrication de lait et ses dérivés. Notons, enfin, que cette nouvelle campagne de vaccination animale s'étale sur 15 jours, soit du 15 au 30 janvier. La dite campagne est annoncée par voie d'affichage au niveau des places publiques de l'ensemble des agglomérations et villages de la commune de Chorfa.

Oulaid Soualah

### M'CHEDALLAH Après l'épisode neigeux

## La nature régénérée

À la troisième journée du retour du beau temps et du soleil, le processus des fontes de neige qui a abondamment recouvert toute la région de M'Chedallah, jusqu'à 600 mètres d'altitude, s'est enclenché, donnant lieu à une nature reluisante de propreté et d'une beauté époustouflante. Dans toute la région du Sahel, tous les cours d'eau se sont réveillés, dont les crues ont balayé les lits d'oueds qui se sont débarrassés de toutes les impuretés et les hideux amoncellements de toutes sortes d'ordures, tant ménagères qu'industrielles. C'est le cas des oueds Aghbalou, Iwakuren, Laaval, et celui du Sahel qui ont vu leur débit augmenter sensiblement. Il convient de signaler dans cette région, qu'aucun cours d'eau n'échappe au phénomène de la pollution. Chaque jour, des chargements entiers de gravats et d'ordures sont déversés dans les lits des principaux cours d'eau traversant la région, ce qui impacte tout un écosystème, et plus particulièrement les nappes phréatiques, sources d'irrigation de toute la plaine du Sahel et alimentant en eau des milliers de foyers de Chorfa, Aghbalou, Raffour et M'Chedallah. Cette pollution se manifeste aussi par d'importants rejets de margines, qui coulent le long de ces rivières. Avec cette fonte des neiges, les eaux ont charrié sur leur passage toute la pollution et partout où se pose le regard, règne une spectaculaire propreté que seule Dame nature est capable de produire. Ces providentielles chutes de neige sont arrivées au moment où la nature revêt son manteau d'apparat avec, une verdure étincelante du tissu végétal et des champs abondamment fournis en herbe verte, qui enregistrent une poussée spectaculaire cette année grâce à la clémence du ciel. Reste à espérer que les pouvoirs publics profiteront de ce grand «lessivage» de l'environnement pour revoir tout le système de collecte d'ordures ménagères, en dotant les communes de suffisamment de moyens humains et matériels et en promulguant des lois beaucoup plus répressives contre les pollueurs. Il faut par ailleurs, souligner que cette neige est d'un apport considérable en termes de ressources en eau.

O Soualah.

**TIZI-OUZOU** Concours de la meilleure pièce théâtrale 2018

# Fadhma N'Soumeur décroche le premier prix

La pièce théâtrale *Fadhma N'Soumeur*, de l'association culturelle *Ibturen*, a décroché, avant-hier, le premier prix du concours de la meilleure pièce théâtrale 2018, instauré par le théâtre régional *Kateb Yacine* de Tizi-Ouzou.

Six pièces ont concouru à cette première édition, instaurée dans le cadre des festivités du nouvel an berbère, Yennayer. Lors de son allocution, Farid Mahiout, directeur du théâtre régional Kateb Yacine, dira : «Nous voulons motiver les troupes théâtrales locales à produire davantage et insuffler ainsi une nouvelle dynamique au 4e art». Il soulignera la brillante participation de la pièce «Célibatante» qui a décroché

deux prix : la meilleure scénographie a été attribuée à Habel Boukhari et la meilleure interprétation féminine à Zoulikha Talbi, à la 10e édition du Festival national du théâtre amazigh de Batna, et de la pièce «Juba II» au Festival national du théâtre professionnel au TNA avec deux autres prix : le prix du meilleur texte a été attribué à Lyes Mokrab et celui de la meilleure musique à Djamel Kaloun. La coopérative théâtrale Macahu a décroché aussi le prix



de la meilleure mise en scène avec Tounès Aït Ali. Les six pièces en compétition sont «Lurs» de l'association culturelle Amezyab Lehna, «Aferkus» de l'association culturelle Irathen, «Antigone» de l'association culturelle Tagherma de

Béjaïa, «Muh iruh» de l'association culturelle El Anis et «Le fleuve détourné» de Rachid Mimouni produit par l'association culturelle Igawawen.

M. A. Tadjer

## AMAR SELMANI, président du jury «Il y a de jeunes artistes pleins de talent»

«Ce concours nous a permis de découvrir plusieurs jeunes artistes et comédiens pleins de talent, de volonté et d'amour pour le théâtre. Mais nous regrettons un manque de formation, notamment pour les metteurs en

scène et les scénographes. C'est un problème flagrant que les responsables doivent voir de près. Le niveau est différent d'une pièce à l'autre. Nous avons arrêté six critères pour ce concours : l'originalité du thème, le texte, le guide (metteur en

scène), l'interprétation (des comédiens sur scène), la scénographie et enfin la musique. La meilleure pièce est *Fadhma N'Soumeur* de Hadbi Massinissa, un metteur en scène académique de l'école des beaux arts».

## NOURREDINE AÏT SLIMANE, membre du jury

### «La diversité des thèmes est à relever»

«La diversité des thèmes et la qualité des spectacles est à relever. Le problème réside au niveau de l'adaptation. Selon Mohia, l'adaptation doit se faire selon l'actualité. Ainsi, il faut actualiser son travail par rapport à la société et son évolution, tout en respectant le texte original».

Propos recueillis par M. A. T.

## Littérature

### Baya, premier essai de Bélaïd Boukemche



«Baya» est le titre du récit de Bélaïd Boukemche qu'il vient d'éditer chez les éditions «Atfalouna». Un récit écrit en français avec une adaptation en tamazight par Hamid Bilek. C'est d'ailleurs, ce dernier qui a encouragé ce jeune émigré, résident en Suisse et militant actif de la cause berbère dans la diaspora, à l'éditer. L'idée d'écrire cette histoire, inspirée de faits réels, est née suite à un concours cantonal, organisé par le canton de Vallée en Suisse, où il est demandé aux résidents des différentes nationalités qui vivent là-bas de retracer leurs parcours personnels et leurs vécus sociaux à travers des

œuvres littéraires. Contrairement à la France par exemple où l'émigration est considérée comme un problème, la Suisse la considère comme une richesse. Son apport est bénéfique tant sur le plan économique que culturel. Une sorte d'intégration par la culture. Bélaïd Boukemche s'est lancé dans l'aventure de l'écriture alors que rien ne le prédestinait à cette vocation. Son attachement viscéral à sa terre natale, à ses traditions, son histoire, ses hommes et à ses femmes l'ont inspiré et incité à leur rendre hommage à travers un récit. Il raconte l'histoire émouvante d'une femme courageuse qui a vécu pendant la période coloniale et a participé activement à la lutte pour la libération de son pays du joug colonial. L'héroïne de ce roman est une femme de montagne, née aux milieux des années 1930, que les vicissitudes de la vie n'ont pas épargnées. Fille unique que sa mère a eue à un âge tardif, elle n'était acceptée qu'à demi-mot, car la famille voulait un garçon. Une fois adulte, son mariage avec son cousin est un mariage forcé ou de raison, c'est selon. Quand la guerre de Libération éclata, son mari rejoint les rangs des maquisards et tombe au champ d'honneur. Consciente de la portée historique de l'événement, elle se dévoue, corps et âme, à la libération du pays. À l'indépendance, c'est la grande désillusion car la condition de la femme n'a pas évolué. C'est pour cela qu'elle laisse un testament pour sa fille afin qu'elle

continue son combat pour l'émancipation de la femme. Un récit très touchant et remarquablement bien écrit. L'écrivaine suisse Sabine Dormant a écrit dans la préface de ce récit : «Je tiens à relever l'exploit d'écrire un tel récit dans une langue autre que sa langue maternelle, quand on pratique de surcroît un métier sans rapport avec la rédaction. Bélaïd a surmonté ce double obstacle. Il tenait à rendre hommage au courage de la femme, à glorifier toutes les femmes à travers son héroïne, à rappeler par ailleurs comme il est important de ne pas juger d'après les apparences. C'est aussi qu'il avait à cœur d'emmener le lecteur en Kabylie, de lui faire mieux connaître cette région et ses spécificités, de l'inviter à examiner de plus près le Maghreb, qu'on est prompt à considérer en bloc comme culture arabe». Bélaïd Boukemche est, par son militantisme, son sérieux, un digne ambassadeur de notre culture au pays helvétique.

M. I. B

## ALGER Prix littéraire Yamina Machakra Cérémonie dimanche au Palais de la culture



Le prix littéraire Yamina Mechakra, organisé sous le patronage du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, sera décerné, dimanche prochain à 14h, au palais de la culture Moufdi Zakaria. Le prix a été annoncé lors de la première édition des Rencontres annuelles méditerranée Afrique des jeunes écrivaines qui s'est déroulée en septembre dernier à Alger, destiné exclusivement à des prétendantes féminines et tenu par un jury féminin qui examinera essentiellement le thème exploré, notamment la fiction et la maîtrise de la langue. Le prix sera décliné en trois récompenses distinguant des auteures dans les trois langues qui seront jugées par trois membres du jury, en l'occurrence Rabia Djalti qui jugera des œuvres en arabe, Lynda Koudache en tamazight et Maïssa Bey en français. Rappelons que Yamina Mechakra, romancière et psychiatre, est l'auteure de «Aris» et «La grotte éclatée». Ce dernier lui a valu la notoriété et a été préfacé par Kateb Yacine, qui dira à propos de l'écrivaine : «Dans notre pays, une femme qui écrit vaut son pesant de poudre». Elle est décédée à Alger en 2013.

Sonia Illoul

## CINÉMA Vie et œuvre de Si Mohand U Mhand

### Premier clap du film après-demain

Le premier tour de manivelle d'un film sur la vie et l'œuvre du poète Si Mohand U Mhand sera donné après-demain à Djemaa N Saridj, dans la commune de Mekla. Produit avec le soutien du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC), le long métrage intitulé «Si Mohand U Mhand» est réalisé par Mohamed Mouzaoui qui en est, également, le scénariste. La trame du film, écrite il y a une trentaine d'années, a-t-il précisé à l'APS, «a subi quelques remodélages et allègements tout en gardant l'âme de ce qui est sa quête principale: la reconstitution de l'œuvre dans son contexte», soulignant que le film est «une fiction qui cherche la reconstitution de l'âme des poèmes et non pas se contenter de leur récitation». Selon le synopsis du film, celui-ci retrace «le destin contraire» de la vie et l'œuvre du poète éponyme qui se confond avec «le destin collectif des algériens qui subissait à l'époque les assourdissants assauts d'une longue conquête coloniale». L'enfant, Mohand, qui n'avait que 12 ans lorsque les français vinrent à bout de la résistance de la Kabylie en 1857, avait assisté à la déchéance et l'expropriation de sa famille, jetée sur les routes. Une déchéance sociale qui l'a poussé lui-même à mener une vie d'errance à travers tout le pays durant une trentaine d'années avec comme seule arme, sa poésie, dont il fit «l'écho d'un peuple et d'un pays». Partant sur les traces du poète, le tournage du film déroulera, d'ailleurs, sur plusieurs sites, dont Tizi-Ouzou, Alger, Tébessa où Si Mohand avait travaillé à un moment donné dans les mines d'El Ouenza et Annaba où il avait souvent vécu et qu'il traversait pour aller en Tunisie. Né entre 1840 et 1845 à Icheraiouen, commune de Larbaâ Nath Irathen, (25 Km au Sud-est de Tizi-Ouzou), Si Mohand U Mhand est mort le 28 décembre 1905 à Ain El Hammam. Beaucoup de ses poèmes, empreints de belles rimes et de clairvoyance et qu'il déclamaient au gré des circonstances et des événements ayant marqué sa vie, sont passés à la postérité comme paraboles.

# Cruelle malchance

(64ème partie)

## Résumé

Nabil, agent de l'éducation dans un lycée, veut épouser Amina, sa jeune collègue mais celle-ci, bien qu'elle n'y voie pas d'inconvénient, hésite à parler de lui à sa mère, pour des raisons complexes qu'elle n'ose pas divulguer au jeune homme. Comme celui-ci l'a relancée plusieurs fois, elle lui promet d'aborder le sujet avec sa mère durant le week-end. Un week-end qui commence par une visite à la clinique où sa sœur aînée vient de mettre au monde une petite fille. À cette occasion, l'accouchée a reçu un grand bouquet de fleurs dont elle ne connaît pas l'origine. En fait, c'est Nabil qui est derrière ce bouquet de fleurs par le biais duquel il voulait obliger Amina à évoquer son existence à sa mère et ses nobles intentions. La jeune fille finit par parler du jeune prétendant à sa mère et cette dernière lui signifie qu'il est hors de question qu'elle se marie avec le «premier venu».



**N**abil examina le démodulateur du 3e locataire, ainsi que l'assiette, le câble et les autres accessoires puis dit :

- Je vois que tous les trois vous avez acheté le même matériel.

- Oui parce que c'est du bon matériel. Et puis le type chez qui nous l'avons acheté nous a fait un prix parce que ce n'est pas tous les jours qu'il vend en quelques minutes trois kits de parabole. Cela nous a coûtés 6 000 DA chacun. C'était un peu cher, mais pour ne pas démoraleiser le jeune homme sur qui il comptait pour rentrer chez lui, Nabil lui répondit :

- Ah ! Oui, c'est un très bon prix. Je parle surtout du rapport prix qualité, parce que vous pourrez trouver moins

cher mais pour la qualité vous repasserez...

- C'est ce que nous nous sommes dits.

- Bon, je vais commencer par monter la parabole sur le mât... je vois que toi aussi tu as le même mât et accroché et fixé au même balcon et au même endroit.

- Oui... oui... c'est parce que nous avons bien regardé comment notre voisin d'en face a orienté son antenne.

- Votre voisin d'en face ? C'est celui dont vous parliez il y a un moment ? Celui qui vous fait du chantage d'après ce que j'ai entendu ?

- Oui...

- Excuse-moi, mon frère, mais moi, je suis quelqu'un de curieux, que Dieu me pardonne... Quel type de chantage

exerce-t-il sur vous ? Si tu trouves que ma question est déplacée, je te prie de m'en excuser.

- Non, non, je ne trouve pas ta question déplacée. La preuve c'est que je vais te répondre. Ce voisin est électricien en bâtiment. C'est lui qui, il y a de cela quelques années, nous a installés une antenne collective. Nous avons payé chacun 5 000 DA. Et nous étions 50 locataires à nous associer pour cette antenne.

- Ah ! Oui, il a dû se faire un argent fou. Moi à cette époque, je ne faisais que surveiller les élèves du lycée. Quand j'ai décidé d'installer moi aussi des antennes paraboliques, j'ai découvert que les gens avaient délaissé les collectives pour se tourner

vers les individuelles. Euh... continue, mon frère, continue...

- Oui, bien sûr, c'est toi qui m'as interrompu. Pendant une année, tout se passait très bien, par la suite des problèmes sont apparus. Chaque fois qu'on sollicitait notre voisin d'en face pour qu'il intervienne, il venait mais moyennant une somme d'argent. Et cela a duré tout le temps. Pendant que le jeune homme parlait, Nabil travaillait. Il s'appuya contre la rampe en fer forgé du balcon et ne s'était pas aperçu qu'elle était complètement rongée par la rouille. Il s'appuya encore un peu plus et, soudain elle céda et Nabil tomba dans le vide en poussant un long hurlement.

N. N. S (à suivre...)

(Un conte de la haute Kabylie)

## La vieille outre

Histoires et légendes  
de chez nous

(11ème partie)

### Résumé

Après avoir répudié plusieurs femmes, Ouhrich veut se remarier une énième fois mais désormais aucune famille ne veut de lui comme gendre. Il consulte un vieil homme qui l'avait souvent bien conseillé mais celui-ci, cette fois, lui fait savoir que son problème est très délicat. Mais Ouhrich qui a plus d'un tour dans son sac finit par trouver la solution : épouser une femme divorcée. Et il ne tarde pas à en trouver une. Celle-ci plaît à sa mère parce qu'elle est forte et besogneuse au point où elle dit à son fils qu'elle avait l'impression d'avoir dix brus.

**L**a jeune femme se rendit à Taaricht, ramena l'outre et la donna au vieux voyageur. Celui-ci la prit, la soupesa, la regarda sous toutes les coutures comme s'il allait l'acheter, puis, il dit :

- Cette outre est très vieille mais elle est solide, je la prends ! Merci, ma fille. Que Dieu comble ton cœur de joie et de bonheur comme tu viens d'emplir le mien. Et

je répéterai ces mêmes prières une fois arrivé à la Mecque.

- Oh ! merci, grand-père, si tu pries pour moi à la Mecque, fais-le aussi pour mes parents, mon époux et sa mère.

- Tu es une femme bien, ma fille. Je prierai aussi pour tes parents, ton époux et sa mère ! Demeure en paix, ma fille.

- Que la paix accompagne ton voyage,

grand-père.

Le groupe de vieux voyageurs s'en alla et la jeune femme ferma la porte. En se retournant, elle se retrouva nez à nez avec sa belle-mère.

- Qui sont ces vieux avec qui tu parlais ? Et pourquoi se sont-ils arrêtés devant notre maison ?

- Ce sont des voyageurs en partance pour la Mecque, yemma. L'un d'eux m'a demandé si nous n'avions pas un vieux cruchon dont nous n'avions pas besoin pour qu'il transporte son eau...

- Mais il est fou, ce vieux ! Ce n'est pas avec l'eau contenue dans un cruchon qu'il va effectuer un voyage qui peut durer des années. Enfin, c'est son problème. Et que lui as-tu répondu ?

- Que nous n'avions pas de cruchon mais que s'il était intéressé nous avions une vieille outre, je pourrai lui en donner une.

- Nous avons une vieille outre ?

- Oui, celle qui est suspendue à Taaricht.

- Ah ! oui... c'est vrai, cela fait des années que je me dis qu'il faut que je m'en débarrasse mais je ne le fais pas.

- Alors, je t'en ai débarrassé. Je l'ai donnée à ce vieil homme. Si tu avais vu sa joie ! Et lui en échange, il a promis de prier pour moi, pour toi, pour ton fils Ouhrich ainsi que pour mes parents. C'est bien n'est-ce pas ? J'ai réussi à échanger une vieille outre délaissée contre des prières prononcées sur le plus sacré des lieux qui puisse exister ?

- Oui, oui tu as bien fait d'avoir donné cette vieille peau à ce vieil homme. Je suis vraiment fière de toi.

- Donc, Ouhrich aussi sera fière de moi quand il saura que j'ai soulagé taaricht de la présence misérable de cette vieille outre ?

- Mais bien sûr, ma fille.

N. N. S (à suivre...)

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TAMANRASSET**

**Daira de tinzaouatine**

**Commune de tinzaouatine**

**M.F N°: 098511079022917**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°: 03/2018**

**REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU A.E.P.A CENTER VILLE DE TINZAOUATINE**

Commune de tinzaouatine lance un avis d'appel d'offres ouvert pour :  
Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de: (1500,000A); Non remboursables.  
Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise; la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière », selon le cas, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention ne portant que la mention suivante :

À Monsieur chef commission démotique Indigène Commune de tinzaouatine

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°: 03/2018**

**Projet/ REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU A.E.P.A CENTER VILLE DE TINZAOUATINE**

(à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures plis et dévaluation des offres)

**Les offres accompagnées des pièces ci-dessous :**

**Tous les documents fournis seront signés et cacheter et légaliser**

**Dossier du candidat (enveloppe "A")**

La déclaration de candidature est passée et scellée

La déclaration d'intégrité est passée et scellée

Droit fondamental des entreprises

Documents relatifs aux mandats permettant à des personnes de lier l'institution

chaque document permet d'évaluer les capacités des contractants ou, le cas échéant, de les manipuler.

Aptitudes professionnelles: certificat de qualification et professionnels de la classification pour la passation de marchés

Capacités financières: résultats financiers des deux dernières années et références bancaires.

Capacités techniques: ressources humaines, références physiques et professionnelles.

**Présentation technique (enveloppe "B")**

- La déclaration d'abonnement est passée et scellée

- Note technique de justification.

\* La chronologie d'achèvement est OK pour l'achèvement

Le livre des conditions contient dans sa dernière page les mots « lire et écrire » écrits à la main

**Offre financière (enveloppe "C")**

La lettre d'engagement est complétée et estampillée

Le tableau des prix dans l'unité est passé et scellé

Divulgation quantitative et passé discrétionnaire et scellé

Le délai de préparation des offres aura lieu dans une durée à (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP. Le dernier délai de dépôt des offres aura lieu des derniers jours de préparation des offre à 13H30, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au même jour à 14H00 ci ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres et prolonge jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90 jours) à compter de la date limitée de dépôt des offres.

**Visa Du P/APC**

DDK/17/01/2019

ANEP N°191 600 1191

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**WILAYA DE BOUIRA**

**DAIRA D'EL HACHIMIA**

**COMMUNE D'EL HACHIMIA**

**IF: 098410155093814**

**Avis d'attribution provisoire**

Conformément aux dispositions de l'article 78 du décret N 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Après évaluation et analyse des offres en date du 02/01/2019 le président de L'APC D'EL HACHIMIA a été enregistré les résultats de marché suivant :

N	INTITULE DU PROJET	FOURNISSEUR	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	DELAIS D'APPROVISIONNEMENT	LE CRETAIRE DE CHOIX DE FOURNISSEUR
<b>Approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires</b>					
01	Lot N° 01 : alimentation générales, produits laitiers	GHAZLI SOUMAIA / AÏN BESSAM	4 465 944.00DA	année 2019	MOINS DISANT
02	Lot N° 02 : viande rouge - blanche et œufs	AICHOUNE LOTFI / SOUR EL GHOZLANE	6 467 040.00 DA		
03	Lot N° 03 : fruits et légumes	TOUATI SAÏD / SOUR EL GHOZLANE	1 742 640.00 DA		
04	Lot N° 04: pains amélioré	AYAD OUARDIA / EL HACHIMIA	966 348.00DA		

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres peut introduire un recours dans **10 jours** qui suivent la date de publication d'avis d'attribution provisoire Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**Le Président de L'APC**

DDK/17/01/2019

ANEP N°191 600 1147

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TIARET  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR CHELLALA  
NIF/.....

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /2019**

L'établissement public hospitalier de ksar chellala lance un avis d'appel d'offres National ouvert pour l'exécution de l'opération

**APPROVISIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR CHELLALA**

- ✓ LOT 01 : Alimentations Générales.
- ✓ LOT 02 : Légumes et Fruits.
- ✓ LOT 03 : Les Viandes Rouges et Blanches et Œufs
- ✓ LOT 04 : Poissons Frais.
- ✓ LOT 05 : Pain et Gâteaux.
- ✓ LOT 06 : Eaux minérales

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres ou son représentant dûment, habilité peuvent soumissionner en retirant le cahier des charges auprès du bureau des marchés de l'établissement public hospitalier de ksar chellala, contre un paiement de 2000,00 DA dinars algériens auprès de trésorerie de l'établissement public hospitalier de KSAR CHELLALA

Les Offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière

**A - DOSSIER DE CANDIDATURE :** comportant

- 01- Déclaration de candidature dûment renseignée, datée et, signée (modèle annexe au cahier des charges).
- 02- Déclaration de probité dûment renseignée, datée et, signée (modèle annexe au cahier des charges).
- 03- Copie du Statut pour les sociétés
- 04- Tous documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Copie de Registre commerce.
- 06- Copies des bilans financières des 03 dernières années, visées par les services des impôts.
- 07- La liste des moyens matériels avec pièces justificatives de propriété (carte grises pour le matériel roulant et factures d'achat ou PV d'huissier de justice pour les moyens de stockage)
- 08- Références professionnelles, avec présentation de copies des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.

**B- OFFRE TECHNIQUE :** Comportant

- 01- Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée et, signée (modèle annexe au cahier des charges).
- 02- Mémoire technique justificatif signé, cacheté et rempli selon modèle annexé au cahier des charges.
- 03- Le cahier des charges paraphé et portant à la dernière page, la Mention écrite à la main « lu et accepté »

**C- Offre FINANCIERE :** Comportant

- 01- Lettre de soumission dûment renseignée, datée et, signée (modèle annexe au cahier des charges).
- 02- Bordereau des prix unitaires dûment renseignée, datée et signée (annexé au cahier des charges).
- 03- Devis quantitatif et estimatif dûment renseignée, datée et, signée (annexé au cahier des charges).

Les documents justifiant les Informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigées uniquement de l'attribution du marché.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cacheté indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**DOSSIER DE CANDIDATURE**» au «**OFFRE TECHNIQUE**» ou «**OFFRE FINANCIERE**» selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant ce qui suit :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

A Mr LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR CHELLALA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01 /2019**  
OPERATION APPROVISIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE Ksar chellala EN DENREES ALIMENTAIRES  
LOT N°.....

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt Et Un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP Le jour, l'heure limite, de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12h00**.

L'ouverture des plis, des dossiers de candidatures et des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le même jour de dépôt des offres à **14h00** au siège de l'établissement Public Hospitalier de ksar chellala. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister s'il le souhaitent.

Si le jour de dépôt des offres d'ouverture des plis coïncident avec un jour férié ou de légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la fin des la durée de préparation des offres.

LE DIRECTEUR

DDK/17/01/2019

ANEP N°191 600 0949

**BOXE** La discipline attire aussi bien les filles que les garçons

# Fort engouement à Tizi-Gheniff

Si le football est considéré comme le sport roi dans de nombreuses localités, dans la région de Tizi-Gheniff, la boxe a un statut privilégié.



Tizi-Gheniff) avance, lui aussi, doucement mais sûrement. C'est, d'ailleurs, l'avis de la présidente Noria Arabi. «Notre pugiliste Wiam Arabi a arraché la médaille de bronze en décembre dernier à Constantine», fera-t-elle savoir en premier lieu. Cette interlocutrice évoquera aussi d'autres participants au championnat de wilaya, à l'image d'Anis Arabi en catégorie séniors qui a décroché la 3e place et la participation du minime Slimane Bettahar. Tandis que Hakim Djida a décroché la 3e place au championnat de wilaya. En juniors, Lyès Djeddis et Hocine Benzedane sont engagés dans le championnat de wilaya. De leur côté, les filles Zakia Bettahar (seniors), Fariza Bettahar (juniors), Fatma Arabi (cadets), Wiam Arabi (minimes) seront engagées, en février prochain, au championnat national. À entendre nos interlocuteurs, les boxeurs et les boxeuses de Tizi-Gheniff aussi bien de l'Olympique que du Fighting ont énormément de chances d'obtenir des places honorables pour ne pas dire des places sur le podium, si seulement tous les moyens seront mis à leur profit afin de maintenir cette aura dont jouit la boxe locale.

Amar Ouramdane

Cette discipline, dont l'histoire remonte aux premières années de l'indépendance lorsque le regretté Arezki Mansour, décédé en février 2017, introduisit ce sport à Tizi-Gheniff, maintient toujours sa cote. Depuis, le noble art attire aussi bien les filles que les garçons. Aujourd'hui, les pugilistes de cette commune ont deux clubs de boxe dont les résultats démontrent que la boxe a encore de beaux jours devant elle en dépit de l'absence de salles appropriées pour la pratique de ce sport. «Nous nous entraînons dans la salle communale sise au stade communal, qui a été retapée par les responsables», nous confiera Bouzid Bougaci, encadreur dans la section de boxe

de l'OTG, dont le parcours est exemplaire dans cette discipline. Ainsi, pour l'OTG, en compagnie de son collègue Hakim Lekhal, ils enregistrent des résultats appréciables en espérant aller encore plus loin d'autant plus que ce club renferme en son sein de nombreuses prouesses. Tout d'abord, en séniors, Ghilas Djemaâ, a atteint les 1/8es de finale en championnat national à Chlef et à Boumerdès, c'est le junior Ali Bacha qui participera prochaine-

ment au championnat national. De leur côté, les deux cadets, Rabah Amdaoud et Ferhat Rabia, prendront part au championnat de leur catégorie qui se tiendra à Annaba. En décembre dernier, c'est la boxeuse Amina Oulhissène, une minime, qui obtint la médaille de bronze (3e place) à Constantine au Festival national de boxe. «Nous avons des chances d'arracher d'autres médailles», dira Bouzid Bougaci. L'autre club le FTG (Fighting de

**HANDBALL**  
Excellence dames  
(9e journée)

## L'US Akbou pour la confirmation

La phase aller du championnat Excellence dames prendra fin ce week-end avec le déroulement de la 9e et dernière journée de cette première moitié du championnat. Une journée qui sera marquée par le déroulement du choc au sommet, entre les deux co-leaders, le HBC El Biar qui recevra à domicile le GS Pétroliers à partir de 16h. Les deux clubs possèdent chacun 16 points, en enregistrant un sans-faute, avec huit victoires pour chacun d'eux. Néanmoins, c'est le GSP qui est en première position avec une différence de buts largement favorable, soit un +175 pour les visiteurs et un +102 pour l'équipe qui recevra lors de cette première moitié du championnat. Concernant les deux clubs de la wilaya de Béjaïa, l'US Akbou et la JS Aouzellaguen, ces deux derniers joueront respectivement, demain, vendredi, face au CHB Bachdjarah à la salle OMS de Baraki, et à domicile après-demain, samedi, face à l'ASF Constantine. Les capées du coach Mouloud Aggoune du côté de l'USA, qui ont récolté 6 points sur les 14 possibles et avec un match en moins (Et non 21 comme annoncé par nos soins dans notre édition de lundi passé, étant donné qu'en handball, une victoire vaudrait deux points et non pas trois), seraient galvanisées par le succès acquis à la salle OMS d'Akbou lors de la précédente journée (8e) face au CR Didouche Mourad et feront tout pour épingler les Algéroises de Bachdjarah et par la même occasion gagner une place au classement ou à la limite garder la 6e. L'autre club de Béjaïa, la JS Aouzellaguen qui a vu sa rencontre de la précédente journée face au CF Boumerdès reportée à une date ultérieure, recevra, après-demain, la lanterne rouge, l'ASF Constantine. Une rencontre qui paraît à première vue facile pour les filles d'Aouzellaguen, mais les joueuses locales doivent faire attention, au risque de se faire piéger à domicile (Salle OMS). Un succès permettra à l'équipe locale de rester dans son objectif qui est de sauver sa peau de la descente. Rahib M.

**FOOTBALL FÉMININ** Championnat national (13e journée)

## ESF Amizour - CF Akbou, la belle affiche !

Le championnat national du football féminin chez les seniors entamera, demain, sa treizième journée qui sera marquée par le grand derby béjaoui entre l'ESF Amizour et le CF Akbou qu'abritera le stade Larbi Touati d'Amizour à partir de 11h. Les filles d'Amizour qui sont revenues le week-end passé bredouilles de leur déplacement à El Khroub en concédant une défaite devant le JFK locale (2 - 0), n'auront pas la tâche facile devant les Akbouciennes qui ont atomisé à domicile le SMB Touggourt par un score fleu-

rent bien cette saison et le plus important est qu'elles jouent leur jeu habituel pour au moins se faire plaisir sur le terrain.

rent bien cette saison et le plus important est qu'elles jouent leur jeu habituel pour au moins se faire plaisir sur le terrain. Z. H.

**Le programme**

- ASE Alger Centre - MZ Biskra
- ESF Amizour - CF Akbou
- FC Béjaïa - AS Sûreté nationale
- FC Constantine - AFAK Relizane
- AS Intissar Oran - JF Khroub
- ESFOR Touggourt - SMB Touggourt

**VOLLEY-BALL** Championnat national dames (7e journée)

## Deux derbys béjaouis au menu

Programmée pour ce week-end, la 7e journée du championnat national de volley-ball seniors dames sera marquée par deux beaux derbys béjaouis, à savoir NCB - OST et WAB - MBB. Pour les autres formations de Béjaïa, le RCB, le SVB et l'ASWB, elles joueront à domicile des matchs qui s'annoncent difficiles, respectivement devant le NRC, le GSP et le WAT. La salle Bleue de Béjaïa abritera, demain vendredi, le

derby entre le NC Béjaïa et l'OS Tichy. Lors de la dernière étape, le premier est revenu bredouille de Chlef, en concédant une défaite (3 - 0) devant le NRC local, alors que le second a assuré sa première victoire en national devant l'ASWB (3 - 1). Le match qui mettra aux prises les deux teams voisins est indécis et ouvert à tous les pronostics. Défait le week-end dernier par le MBB (3 - 1), le RC Béjaïa recevra à la salle Opow de Béjaïa

la formation du NRC, un match très difficile pour les Béjaouies, appelées à fournir des efforts supplémentaires pour battre les volleyeuses de Chlef, qui carburent bien en ce début de saison. Pour sa part, le Seddouk VB, qui a battu le W Aïn Taya chez lui (3 - 1), n'aura pas la mission facile devant les Algéroises du GSP, qui occupent la première place au classement général. Un match compliqué attend donc les filles de la

Soummam, qui tenteront leur chance devant l'indétrônable champion d'Algérie et incontestable leader. L'ASW Béjaïa aura, quant à elle, une belle opportunité de s'offrir trois points devant le modeste WA Taya, une équipe qui n'arrive pas à suivre le rythme imposé dans ce palier. Samedi, un autre beau derby béjaoui entre le WAB et le MBB est programmé à la salle Opow de Béjaïa. Une rencontre qui sera, sans doute, suivie par un large public. Même s'il est difficile de pronostiquer, l'on peut aisément avancer que la partie sera d'un niveau technique acceptable, eu égard à la richesse des deux effectifs. Z. H.

**Le programme**

- Vendredi (15h)**
- NC Béjaïa - OS Tichy
- RC Béjaïa - NR Chlef
- Seddouk VB - GS Pétroliers
- ASW Béjaïa - W Aïn Taya
- Samedi (14h)**
- WA Béjaïa - MB Béjaïa

**BASKET-BALL**  
Nationale 1  
(12e journée)

## Le trio de tête maintient la cadence

La hiérarchie a été respectée lors de la 12e journée du championnat national de basketball, Nationale 1, jouée mardi. Le trio de tête composé du NA Hussein Dey, du WO Boufarik et du NB Staouéli enregistre un nouveau succès et maintient la cadence. En effet, le NAHD a disposé de l'RB Bordj Bou Arreridj (66-62), quatrième au classement. De son côté, le WOB s'est baladé face à l'OS Bordj Bou Arreridj (64-46) alors que le NB Staouéli a remporté le derby de la capitale face à l'USM Alger (71-62). Dans le bas du tableau, l'AB Skikda, lanterne rouge, a confirmé son premier succès de la saison glané, lors de la précédente sortie, face au CSMBB Ouargla en battant le PS El Eulma (86-79).

**Championnat national messieurs (7e journée)**

## Le GSP renoue avec le succès

Le GS Pétroliers a renoué avec la victoire en disposant de l'Olympique El Kseur (3-0) à l'occasion de la 7e journée (groupe centre-ouest) du championnat national de volleyball, Super Division, disputée mardi. Battu par le RC M'Sila, à la grande surprise générale, lors de la dernière journée, le GSP a très bien réagi lors de la réception de l'Olympique El Kseur. Les Algérois ont fait cavaliers seuls dans cette partie dominée de bout en bout (25-17/25-19/25-13).

Dans la poule centre-est, le NR Bordj Bou Arreridj poursuit son parcours sans faute. Le champion d'Algérie en titre enchaîne avec un sixième succès de suite en battant l'ES Tadjanet (3-0).

**Les résultats**

GS Pétroliers	3 -	O El-Kseur	0
MB Béjaïa	0 -	NC Béjaïa	3
PO Chlef	1 -	RC M'Sila	

## HONNEUR BOUIRA Groupe A (10e journée)

### Favorable au Hamzaouïa Aïn Bessam

Journée favorable pour le nouveau leader, le Hamzaouïa Aïn Bessam (HCAB) et son dauphin, le DRB Kadiria qui évolueront tous les deux à domicile. Le HCAB recevra l'ESB Bechloul, une mission qui s'annonce comme une simple formalité pour les Bessamis qui restent sur une précieuse victoire remportée en dehors de leurs bases face à la JS Chorfa. Même pronostic pour le DRB Kadiria qui recevra la lanterne rouge, le RB Hakimia. Cette journée sera aussi marquée par cette rencontre derby qui mettra aux prises l'Olympique de Raffour à la JS Chorfa au stade Taleb Achour de M'Cheddallah. Pour sa part, l'US Saharidj fera en sorte de profiter de la méforme de l'équipe de Ain Laloui pour glaner les points de la victoire. Samedi, c'est le FC Numidia qui recevra l'IRB Ensam.

M'hena A.

## GROUPE B (5e journée)

### La JS Kadiria en appel à Bouderbala

Invaincu depuis l'entame du championnat, l'actuel leader, la JS Kadiria, sera en appel chez le voisin, le CR Bouderbala, avec comme objectif maintenir sa dynamique de victoire. La rencontre entre l'Olympique Adjiba et le NM Lakhdaria sera également à l'affiche de cette journée. L'ABR Djebahia recevra l'Olympique d'El Madjène, une rencontre prometteuse entre deux équipes en pleine confiance. De son côté, l'autre équipe d'El Adjiba, la JSA, battue lors de la dernière journée par le leader, ne jure que par la victoire devant son adversaire du jour, le Widad Ath Vouali.

M. A.

## GROUPE C (5e journée)

### Test sérieux pour l'Étoile Oued Berdi

Le leader du groupe C, l'Étoile Oued Berdi, recevra Affak Bordj Okhriss dans un sérieux test pour les protégés du coach Benali qui devront confirmer leur bonne forme et maintenir les règnes de ce groupe. De son côté, l'ASC El Hachimia sera en concurrent à Bordj Okhriss pour croiser le fer avec l'ESJ Taguedit. Toutefois, les deux inattendues lanternes rouges, à savoir le CR Thameur et l'A Guelta Zerga qui ferment le tableau avec zéro point chacune, évolueront toutes les deux à domicile. Les Thamérois auront beau à faire devant une ambitieuse équipe du CR Bordj Okhriss, tandis que les Gueltaouis recevront le Widad Dirah dans un derby prometteur.

M. A.

## RÉGIONALE 1 (17e journée)

# L'ES Azeffoun se relance

Trois points séparent désormais l'ES Azeffoun des deux co-leaders de la Régionale 1, en l'occurrence la JS Bordj Ménaïel et la JS Boumerdès.

La course pour l'accession et le titre est relancée de fort belle manière, après l'éclatante victoire réalisée par les Marins avant-hier à Rouiba face à la lanterne

rouge, le WAR, sur le score de deux buts à zéro. Un succès qui permet aux Ivahriyens de totaliser désormais 27 points et en occupant la 3e place derrière la JS Bordj Ménaïel tenue en échec par la JS Tixeraine en faisant 0 à 0, tandis que la JS Boumerdès est exempt de cette 17e journée. Ça se complique de plus en plus pour le CRB Tizi-Ouzou, qui est plus que jamais menacé de relégation en Régionale 2. Les matchs se suivent et se ressemblent pour les Communistes qui viennent à nouveau de perdre deux précieux points au stade Oukil Ramdane en faisant 0 à 0 devant le CRB Bordj El Kiffan qui revient fort en championnat. Un autre faux pas qui rend la mission pour le

maintien du CRB Tizi Ouzou plus délicate. La JS Tichy qui avait l'aubaine de rafler la mise, sachant qu'elle jouait at home et devant ses supporters, n'a pas saisi cette occasion en se contentant d'un match nul (1 à 1) face à son invité du jour, l'USM Cheraga. Un nul au goût d'une défaite car il y avait de la place pour les Tichoïses de rafler les trois points, mais en vain. Pour les deux derniers représentants de la Kabylie, la JS Akbou a pris un carton en déplacement, en chutant lourdement sur le score sans appel de 6 à 0 devant le WB Saoula. Une lourde défaite inattendue et qui va faire mal au moral des Akbouciens pour la suite de leur parcours. L'USM Draâ Ben Khedda, de son

côté, a laissé des plumes et n'a pas pu arracher au moins un nul, en s'inclinant par la plus petite des marges 1 à 0 devant l'IR Birmandreis. Un échec qui éloigne l'USM Draâ Ben Khedda de la course pour une place sur le podium.

Massi Boufatis

### Les résultats

JSB Ménaïel	0 - JS Tixeraine	0
JS Tichy	1 - USM Chéraga	1
WB Saoula	6 - JS Akbou	0
CA Kouba	1 - OC Beaulieu	1
WA Rouiba	0 - ES Azeffoun	2
CRBT Ouzou	0 - CRBB Kiffan	0
ECOSmar	3 - ESM Boudouaou	1
IRBirmandreis	1 - USMDB Khedda	0

Exempt: JS Boumerdès

## HONNEUR TIZI-OUZOU (15e journée)

### Le titre hivernal en jeu

Reportée en raison des conditions climatiques du week-end dernier, la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de la division honneur de Tizi-Ouzou se jouera demain vendredi. Ce round sera dominé par le choc au sommet qui opposera, demain à 15h, les deux co-leaders, à savoir le DC Boghni et le CA Fréha au stade de Boghni. Une empoignade avec comme enjeu le titre hivernal. En effet, l'équipe qui sortira vainqueur dans ce match s'assurera le droit de passer l'hiver au chaud. Un titre honorifique certes, mais qui ne sera pas sans mettre plus en confiance son détenteur pour la suite du parcours. Une donne qui fera que les débats entre les deux formations s'annoncent des plus chauds dans cette confrontation qui constituera, sans nul doute, l'attraction de cette ultime journée de la phase aller. Avec d'un côté des montagnards et de l'autre les jeunots d'Ath Djennad qui n'ont concédé qu'une seule défaite chacun depuis le début de saison, il est permis de parier sur un match électrique au cours duquel les deux

équipes vont mettre les bouchées doubles pour empocher les trois précieux points et à l'occasion le titre de champion d'hiver. La JS Boukhalifa qui n'a pas été détrônée lors de la précédente journée de son fauteuil de leader, accueillera au stade Oukil Ramdane l'O Tizi-Gheniff dans un match qui semble à la portée des banlieusards de Tizi-Ouzou. Toujours dans le haut du tableau, l'AC Yakouren qui colle de près le quatre de tête, ira rendre visite à la lanterne rouge, l'ES Assi Youcef. Une virée que les jeunes d'Aït Bouhini semblent en mesure de bien négocier pour peu qu'ils ne viennent pas à sous estimer leur adversaire du jour toujours à la recherche de sa première victoire. Pour sa part, la JSC Ouacifs qui reste sur un revers hors de ses bases, recevra l'O Taourirt Mokrane dans un match qui s'annonce difficile pour les deux équipes et dont il est extrêmement difficile d'émettre un quelconque pronostic. L'Étoile Draâ El-Mizan qui es revenu le week-end dernier avec un précieux point de son déplacement à Aït Mahmoud, ne devrait pas lais-

ser filer l'aubaine d'enchaîner avec un succès à l'occasion de la réception du RC Betrouna. Un vis-à-vis dont les Sudistes devraient néanmoins se méfier pour s'éviter toute mauvaise surprise. Enfin, dans le dernier match de la dernière journée de la manche aller, le NA Redjaouna qui cumule des contre-performances n'aura pas la tâche facile face à son invité du jour, le FC Ouadhias. Un antagoniste qui voyage plutôt bien et qui semble en mesure de confirmer cette règle. Ceci dit, les jeunots du Nasria locale doivent se surpasser pour espérer ramener à la raison leur hôte qui ne l'entendra pas de cette oreille.

Z. L.

### Le programme

DC Boghni	- CA Fréha
JSC Ouacifs	- OT Mokrane
CRB Mekla	- KCT Azouz
ESA Youcef	- AC Yakouren
JS Boukhalifa	- OT Gheniff
NA Redjaouna	- FC Ouadhias
ED El Mizan	- RC Betrouna

## PRÉ-HONNEUR TIZI-OUZOU (10e journée)

### HC Azazga - US Tala Athmane, le choc !

La première journée de la phase retour, qui a fait l'objet de report la semaine dernière en raison des conditions climatiques, a été reprogrammée pour ce week-end. Ainsi, dans le groupe A, le leader, la JS Tala Tegana, accueillera le CS Iflissen. Une rencontre qui s'annonce difficile pour les jeunots d'Ath Djennad qui devraient se méfier de leur adversaire du jour qui se présentera avec la ferme intention de réussir un bon résultat et réduire l'écart sur son antagoniste du jour. Pendant ce temps, le dauphin, le CS Djebba Ouaguenoun, recevra lui l'O Makouda dans un match qui semble à sa portée. Dans le groupe B, les regards seront, sans nul doute, braqués sur le stade de Tirsatine qui abritera l'affiche du jour, à savoir le match devant oppo-

ser le HC Azazga qui arrive en troisième position et le leader du groupe A, l'US Tala Athmane. Une empoignade d'un grand enjeu pour les deux équipes. En effet, les jeunots de Hendou auront une bonne occasion de réduire l'écart en cas de victoire et leurs homologues de Tala Athmane qui se sont offerts le titre hivernal vont tenter, de leur côté, de creuser l'écart. Une donne qui renseigne sur les intentions des uns et des autres de sortir le grand jeu pour ne pas rater le virage. Ceci dit, il y a lieu de s'attendre à une confrontation musclée au cours de laquelle les deux antagonistes du jour ne se feront pas de cadeaux sur le rectangle vert. Le dauphin, l'US Bouhinoun, accueillera lui la formation d'Aït Yahia Union Sport avec les pieds au stade de Mekla et

la tête à Tirsatine. Les banlieusards de Tizi-Ouzou qui comptent trois longueurs de retard sur le leader ne vont pas laisser filer l'aubaine de s'imposer, tout en espérant un faux pas de chef de file, un rival qui ne l'entendra assurément pas de cette oreille. Dans le groupe C, le leader, l'AS Aït Bouadou est bien parti pour conserver son fauteuil à l'occasion de la réception de la JS Tala Mansour. Une rencontre qui semble dans les cordes des locaux qui n'auront pas trop de souci pour s'assurer la totalité du gain du match. L'US Tirmatine qui colle aux bases du leader, l'AS Aït Bouadou, qui jouera samedi, semble bien partie pour ajouter les trois points dans sa besace à l'occasion de la réception de la JS Aït Yahia Moussa au stade de Draâ Ben Khedda. Le FC Aït

Zaim et le RC Imazighen, qui colent au duo de tête, partiront avec les faveurs des pronostics devant leurs invités du jour, respectivement l'ES Ait Ouaneche et le CS Ihasnaouene.

Z. L.

### Le programme

<b>Groupe A</b>	
JST Tegana	- CS Iflissen
USKAA Mimoun	- ES Nath Irathen
CSD Ouaguenoun	- O Makouda
<b>Groupe B</b>	
HC Azazga	- UST Athmane
US Bouhinoun	- US Aït Yahia
OC Makouda	- US Sidi Belloua
OT Loghbar	- US Ikhelouïène
<b>Groupe C</b>	
ASA Bouadou	- JST Mansour
FC Aït Zaim	- ESA Ouanèche
RC Imazighen	- CS Ihasnaouène
US Tirmatine	- JSA Yahia Moussa

## US Oued Amizour

### L'AGE à nouveau reportée

L'AG extraordinaire à laquelle avait appelé le directoire de l'US Oued Amizour a été reportée pour absence de quorum. En effet, sur les 49 membres y figurant, seuls 24 étaient présents. Ce qui a poussé les présents à se poser des questions sur les tenants et les aboutissants de cette affaire d'absences répétitives des membres de l'AG, qui semblent ne plus s'intéresser à l'avenir du club, alors que ce dernier est dans une impasse sans précédent. Même si des appels ont été lancés pour dire que la présence de tout le monde est indispensable, n'en demeure pas

moins que ces appels sont restés lettre morte. Dans l'AG d'avant-hier, c'était le vice-président de l'APC d'Amizour, Mohand-Seghir Benkaid, qui était appelé à prendre la parole. Ce dernier dira : «Si on est là aujourd'hui, c'est pour trouver une solution idoine pour ce club. On doit privilégier la continuité, sinon dans le cas contraire, la situation sera plus délicate. En tant qu'APC, on est là pour vous accompagner et essayer de trouver des solutions à la mesure de permettre au club d'avancer.» De son côté, Hakim Benali, président du directoire, a pris la parole pour faire les

bilans moral et financier et annoncer la fin de mission du directoire installé le 3 janvier 2019. Pour sa part, le représentant de la DJS, Karim Touati, a rappelé à l'assistance que les statuts des associations stipulent qu'il faudrait qu'il y ait au moins les 2/3 de l'AG pour la tenue de cette dernière, et du moment que presque la moitié de ces membres étaient absents, l'Assemblée générale extraordinaire est alors reportée pour dimanche prochain à 18h30.

Rahib M.

**LIGUE 2 MOBILIS (18e journée) ASM Oran - JSM Béjaïa, demain à 17h**

# La JSMB pour la confirmation

Après sa victoire (4 - 0) face au WAT, la JSM Béjaïa aura à cœur de confirmer son réveil, demain, à l'occasion de son périlleux déplacement chez l'ASMO



Pour ce faire, les partenaires du revenant Slimane Allali qui ont préparé ce rendez-vous dans d'excellentes conditions, se disent résolument décidés à défendre crânement leurs chances de succès d'autant que les Asémistes sont réputés fragiles sur leur terre depuis le début de la saison en cours (2 victoires et 4 nuls). Pour cela, les Béjaouis qui se sentent comme libérés après leur récente performance contre le WAT, n'entendent nullement s'arrê-

ter en si bon chemin pour améliorer davantage leur position au classement général (10es, 21 points). Ce faisant, même le coach en chef, Moes Bouakaz, a beaucoup insisté auprès de ses poulains sur la nécessité d'éviter la défaite face à l'ASMO au risque de revenir à la case départ, exigeant au passage de Khezri et consorts de faire valoir le même état d'esprit les ayant incités à disposer large-

ment du WAT lors de la précédente journée. En outre, un probant résultat, demain à Oran, les galvanisera davantage en prévision de leur match de coupe d'Algérie contre le CRM Bouquirat. Cependant, force est de reconnaître que la mission des gars de la Soummam ne sera guère aisée face à une formation de M'dina Jedida qui reste sur un cuisant revers essuyé à Blida et qui voudra,

par conséquent, se racheter au plus vite aux yeux de ses supporters pour renouer avec le succès. En somme, le public qui garnira les travées du stade Habib Bouakal d'Oran sera assurément convié à un beau duel entre ces deux vieilles connaissances en mal de points pour remonter au classement général

**B Ouari.**

**INTER-RÉGIONS (16e journée)**

## L'USO Amizour dos au mur

Après plus de deux semaines de repos, le championnat de l'Inter-régions reprend, ce week-end, avec le déroulement de la 16e journée. Les trois clubs kabyles joueront tous pour le rachat, étant donné qu'ils ont perdu leurs rencontres en déplacement. Cette fois, l'US Oued Amizour jouera à Ouargla face au MB Hassi Messaoud. Les Rouge et Noir d'Amizour qui sont 14e au classement avec 12 points iront défier les gars du Sud qui, eux, sont à la 15e place et avec le même nombre de points. Cette rencontre revêt une grande importance pour les capés de Salah Bakour, pour garder leurs distances sur leur adversaire du jour et sur la lanterne rouge, le Hydra AC, qui n'aura pas la mission facile en dehors de ses bases face à l'IRB

Berhoum.

### La JS Azazga et le MB Bouira pour le rachat

De son côté, la JS Azazga qui a essuyé, le 28 décembre passé, une défaite sur un score écriqué face à l'AS Bordj Ghedir, ira à Ouled Zouai pour affronter l'ASCOZ. Une équipe qui pointait à la 11e place avec 17 points au compteur et qui n'est pas si loin des trois derniers, l'USOA, le MBHM et le HAC qui sont à douze points chacun. C'est dire que la rencontre ne sera pas facile pour les banlieusards d'Azazga. Enfin, le MB Bouira qui a laissé lui aussi des plumes le 29 décembre passé à Sétif face à l'USM Sétif (3 - 1), jouera pour le rachat et cette fois ce

sera face au 13e au classement, l'IRB Ain Lahdjar, qui est revigoré par le succès acquis sur le score de 2 à 1 face au DRB Baraki. Un succès qui lui a permis de quitter la place de lanterne rouge, mais se retrouvant à un point d'avance seulement sur les trois derniers au classement. La rencontre se jouera à huis-clos après la sanction qu'avait infligée la commission de discipline de la LIRF au club. Les Bouiris devraient faire attention et un bon résultat leur fera assurément du bien pour la suite des événements. En haut du tableau, l'OM Ruisseau qui caracole seul en tête du classement, jouera à domicile et recevra une équipe du FC Bir El Arch qui alterne le bon et le moins bon.

**Rahib M.**

**NACER ZEKRI, entraîneur de la JS Azazga**

## «Il reste 45 points en jeu»

Le coach de la JS Azazga, Nacer Zekri, fait le point sur le parcours de l'équipe durant la phase aller et évoque le match de la première journée de la phase retour, prévu ce week-end face à l'ASC Ouled Zouaï.

n'avait pas raté quelques points à domicile, sinon on se retrouverait aujourd'hui sur le podium. Mais bon, on n'est pas loin du trio de tête et on peut revenir dans la course durant la phase retour. On a récolté 22 points sur les 15 matchs disputés. C'est un parcours moyen car on pouvait réaliser de meilleurs résultats.

mercato d'hiver et on tâchera d'améliorer le jeu collectif de l'équipe. Je reste persuadé qu'avec ces joueurs engagés, la JS Azazga aura un séduisant visage durant cette deuxième moitié de la saison.

**Vous allez jouer ce week-end face à l'ASC Ouled Zouaï, comment s'annonce pour vous ce déplacement ?**

Ce sera un match difficile devant un adversaire rude à manier sur son terrain et devant ses supporters. Ce sera un rendez-vous tout de même à

ne pas rater pour nous si on veut vraiment se replacer.

**Pensez-vous que la JS Azazga est en mesure de revenir dans la course à l'accession ?**

Tout est possible en football et il suffit juste d'y croire. Il reste 45 points en jeu et on tâchera de faire le plein chez nous et de récolter le maximum de points de l'extérieur. On négociera la phase retour match par match, tout en espérant que la chance va nous sourire en fin de saison.

**Entretien réalisé par Massi Boufatis**

**DNA (16e journée)**

## L'US Béni Douala marque le pas

Pour la reprise du championnat de la DNA avec le déroulement des matchs de la 16e journée, l'US Béni Douala n'a pas saisi l'occasion pour réduire l'écart de l'ES Ben Aknoun, tenue en échec sur son terrain par le NARB Reghaïa (0 - 0). En effet, les Ath Douala ont été piégés eux aussi par le CR Béni Thour qui sont repartis à Ouargla avec un match nul de 0 à 0. Les coéquipiers de Dchicha ont tout tenté durant toute la rencontre, mais les gars de Béni Thour, bien regroupés derrière, ont annihilé toutes leurs tentatives. Un nul et beaucoup de regrets pour les Ath Douala qui ratent une occasion en or de réduire l'écart à un point du leader. Mais ce n'est que partie remise et le championnat est encore long, puisqu'il reste 42 points en jeu et il faut continuer à se battre pour accéder en Ligue 2 Mobilis. Rien n'est encore joué et les joueurs doivent croire en leurs chances en redoublant d'efforts, pour relever la tête en allant chercher des victoires en dehors de leurs bases pour refaire surface. Pour l'autre représentant de la Kabylie, l'IB Lakhdaria, ce dernier est revenu bredouille de son déplacement en s'inclinant 2 à 1 face à l'IB Khemis El Khechna. Une défaite qui a eu des répercussions sur le classement de l'IBL qui dégringole à la 9e place avec 22 unités dans son compte. Pour le reste des rencontres, le RC Arba a arraché un nul en déplacement face au WR M'Sila, tandis que l'ESM Koléa a pris le meilleur face au NRB Touggourt en s'imposant 3 à 1. Le WA Boufarik ne veut pas mourir et s'est imposé 1 à 0 devant le CRB Ain Ouessara et souffle un peu, alors que l'AR Ouargla a eu le dernier mot aussi contre le RC Boumerdès en s'imposant sur le même résultat. Le NT Souf a frappé fort en battant (4 à 0) son invité du jour, la JS Haï Djebel.

**Massi Boufatis**

**Les résultats**

NT Souf	4 - JS Haï Djebel	0
AR Ouargla	1 - RC Boumerdès	0
IBK El Khechna	2 - IB Lakhdaria	1
WA Boufarik	1 - CRBA Ouessara	0
WR M'Sila	0 - RC Arbaâ	0
ES Ben Aknoun	0 - NARB Reghaïa	0
US Béni Douala	0 - CR Béni Thour	0
ESM Koléa	3 - NRB Touggourt	1

**RÉGIONALE 2**

**Mise à jour de la 15e journée**

## Le MC Bouira s'incline à nouveau

Reporté à cause de la neige, le derby entre le RMC Bouira et l'ES Bir Ghalou s'est joué, avant-hier mardi, au stade Bourouba Said de Bouira. Cette rencontre palpitante a vu les visiteurs l'emporter sur le score de 2 buts à 1. Une précieuse victoire pour les protégés de l'entraîneur de Bir Ghalou, Khelifa Abdeslem, qui leur a permis de se racheter de leur dernière déconvenue à domicile, tenu en échec par la JS M'Chedallah et de terminer la phase aller à la quatrième place avec 28 points, devancé par respectivement l'USM Béjaïa 29 points, le CM Tidjelabine 31 points et le champion d'hiver, le CRB Kherata 32 points. De son côté, le MC Bouira enchaîne avec sa troisième défaite de suite et reste coller à la dixième place avec 16 points. C'est désormais la trêve hivernale, occasion de faire le bilan de la phase aller et mieux préparer la phase retour.

**M. A.**

<p>QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION édité par SARL La Dépêche de Kabylie au capital de 300.000 DA</p> <p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION <b>IDIR BENYOUNES</b></p>	<p>Siège social : Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A. TIZI-OUZOU CB BNA ROUIBA N° 641-0300-300-149-11</p>	<p>RÉDACTION-ADMINISTRATION MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT 01, RUE BACHIR ATTAR - ALGER E-MAIL : depeche.tizi@gmail.com Tél. : 021 66.38.05 Fax : 021 66.37.88 PUBLICITÉ Tél : 021 66.38.02</p>	<p>BUREAU DE TIZI OUZOU Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A Rédaction : Tél : (026). 12. 26. 77 Fax : (026). 12. 26. 48 PUBLICITÉ : Tél- Fax- (026). 12. 26. 70</p>	<p>BUREAU DE BGAYET Route des Aurès, bt A Tél. : 034 16.10.45 Fax : 034 16.10. 46</p>	<p>BUREAU DE BOUIRA Gare routière de Bouira Lot n°1 - 2° étage Tél. : 026 73. 02. 86 Fax : 026 73. 02. 85</p>	<p>LES DOCUMENTS, MANUSCRITS OU AUTRES ET LES LETTRES QUI PARVIENNENT AU JOURNAL NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE QUELCONQUE RÉCLAMATION</p>
--	--	---	---	---	---	--